Collection de la Bibliothèque des Exercices de saint Ignace

ETUDES ET DOCUMENTS — *N° 22*

paraissant tous les deux mois — Juillet 1909

DIRECTOIRE

pour servir à l'organisation

DES

RETRAITES DE DÉPART

par M. l'abbé L. FARSY,

aumônier militaire.

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

ENGHIEN (BELGIQUE)
BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES

PARIS
P. LETHIELLEUX, EDITEUR
10, rue Cassette, 10.

REIMS
ACTION POPULAIRE
5, rue des Trois-Raisinets.

AVIS AUX ABONNÉS

Monsieur P. LETHIELLEUX, libraire-éditeur à Paris, rue Cassette, 10, prenant à sa charge l'administration de notre Collection périodique, nos abonnés sont priés de lui adresser le montant de leur abonnement pour l'année 1909.

Nous avons transmis à Monsieur Lethielleux tous les abonnements qui nous ont été payés d'avance ou sur présentation d'une quittance postale. Nous remercions nos abonnés de Belgique qui nous ont permis d'opérer le recouvrement par la poste. Ils sont prévenus que le prix de l'abonnement annuel sera désormais unifié, à 3 fr. 50 c., pour la **France** et la **Belgique.**

L'abonnement reste fixé à 4 fr. pour les autres pays de l'**Union postale.** Si quelque abonné de ces pays désire s'acquitter *par notre intermédiaire* de ce qu'il doit à M. l'Administrateur, il est prié de nous en faire sans retard la demande *expresse.*

L'inscription des nouveaux abonnements est reçue tant à la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES qu'à la Librairie P. Lethielleux.

Collection de la Bibliothèque des Exercices de St Ignace

N° 22.

Louis FARSY.

Directoire pour les retraites de départ

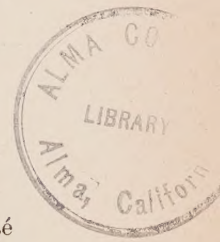

AVIS PRÉLIMINAIRE

Les retraites de conscrits, dites *de départ,* ont été inaugurées en France, en 1882. Depuis lors, grâce au zèle des Prêtres de Saint-Vincent de Paul, M. l'abbé Lucas-Championnière et M. l'abbé Bellanger, des Abbés Outhenin-Chalandre, Fontaine, Lecoiffier, etc., du Cher Frère Exupérien des Ecoles chrétiennes, elles ont pris en divers diocèses de France une consolante extension. Dans le diocèse de Cambrai en particulier, les soins de M. le vicaire général, actuellement Mgr Carlier, et d'un vaillant aumônier militaire, M. l'abbé Farsy, en ont multiplié la pratique. De ce diocèse elles se sont propagées en Belgique, où l'on peut en espérer des fruits abondants pour le salut des jeunes soldats. Puissent-elles être établies dans la suite en d'autres pays!

Les règlements de ces retraites ne sont pas les mêmes partout. On admet toutefois assez communément qu'il ne faut pas leur donner un caractère de trop grande sévérité, surtout s'il s'agit de conscrits tirés de la classe ouvrière. Cette idée de largeur a inspiré le promoteur cambraisien des retraites de départ, M. l'abbé Farsy, dont nous sommes heureux de publier le *Directoire.* Sans vouloir imposer

sa méthode à ses émules dans l'apostolat auprès des conscrits, il a consenti, sur notre demande, à la décrire avec toute la précision désirable. Nous espérons que cette description sera grandement utile à tous ceux qui se préoccupent de préparer la jeunesse catholique au passage sous les drapeaux.

LA RÉDACTION.

Lettre de Monseigneur Carlier,

prélat de Sa Sainteté Pie X, vicaire général.

ARCHEVÊCHÉ
DE
CAMBRAI
—

Cambrai, le 8 mai 1909.

Cher Monsieur le Directeur,

Je vous félicite bien sincèrement du soin que vous avez apporté à la rédaction de votre Directoire des Retraites militaires.

Ce travail, inspiré par votre amour des soldats et votre constant désir de leur faire du bien, sera un précieux guide pour tous ceux qui voudront vous seconder dans votre œuvre des retraites. Ils bénéficieront de votre expérience et se sentiront réchauffés par la flamme surnaturelle du zèle qui se dégage de vos pages, dont je salue avec bonheur l'apparition

Que Notre-Dame des Armées bénisse celui qui aura appris à nos soldats à mieux connaître, aimer et glorifier cette Mère, toute puissante et toute bonne, qui veille sur eux avec tant de sollicitude.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mon affectueux dévouement.

J.-B. CARLIER.

INTRODUCTION

Nombreux sont les dangers auxquels sont exposés l'âme et le corps de nos jeunes gens durant leur service militaire. Il y a donc nécessité de les en avertir; et c'est cet office que remplit la retraite de départ. Son but est de réunir les conscrits avant leur entrée à la caserne, pour les mettre en face de Dieu et de leur conscience; pour leur apprendre leurs nouveaux devoirs; pour réparer les fautes passées et les prémunir contre les faiblesses de l'avenir; enfin, pour les engager fortement à faire œuvre positive de chrétien, en pratiquant à la caserne un apostolat raisonné qui assurera leur persévérance.

La retraite militaire de départ, telle que nous la concevons, n'est pas la récollection calme de congréganistes pieux et instruits, accoutumés aux exercices de piété, et capables d'occuper utilement leurs temps libres à la méditation et à la lecture. Elle ne doit pas être non plus un rigoureux ensemble de sermons, de prières, de réflexions solitaires à la façon des retraites de collèges et de séminaires.

Il est très important de ne jamais perdre de vue que la très grande majorité de nos retraitants sont des ouvriers incapables de longues réflexions, de lectures, de méditations, et dont la plupart n'ont jamais fait de retraite. Aussi

comprend-on la nécessité de ne pas les laisser à eux-mêmes et de les occuper par des exercices communs et méthodiquement variés. Les retraites de départ doivent être vivantes et pleines d'entrain, sans pour cela nuire en rien à la piété et au recueillement. Il faut aussi qu'elles présentent un caractère de familiarité, de nature à empoigner facilement tous les jeunes gens, les mettant tout de suite à l'aise dans les limites du règlement, et s'emparant de leur attention sans discontinuer.

Des retraites de ce genre peuvent être organisées par l'initiative individuelle de prêtres zélés. Elles sont généralement le fruit d'une action commune entre plusieurs aumôniers militaires. Le diocèse de Cambrai possède une « Œuvre diocésaine des retraites militaires de départ et de retour », dont font partie les aumôniers militaires du diocèse, lesquels agissent de concert avec la direction de l'Œuvre, confiée par l'autorité diocésaine à l'un d'eux. Sa mission spéciale est l'organisation des retraites militaires. Elle doit donc assurer le recrutement des retraitants, susciter un nombre suffisant de prédicateurs volontaires, rechercher des locaux convenables dont elle sollicitera la libre disposition pour le temps de la retraite. Autant que le permettent ses ressources en prédicateurs et en argent, elle multiplie les centres de retraite, afin d'éviter aux jeunes gens des déplacements coûteux et pour assurer le succès spirituel de ces exercices, lequel serait compromis par un nombre exagéré de conscrits assistant à une même retraite. Pour nous personnellement, notre nombre idéal est de trente retraitants ni plus ni moins. Quand ce chiffre n'est pas atteint d'une façon approximative la retraite risque de paraître un peu vide ; quand il est dépassé la surveillance, la discipline peut laisser à désirer et surtout la direction spirituelle devient impossible. Au surplus com-

ment alors introduire dans une réunion trop nombreuse de retraitants ce bon esprit de famille qui est le charme de nos retraites intimes?

Cette brochure qui, nous l'espérons, ne sera pas la seule à traiter des retraites militaires de départ et de retour, est tout entière réservée à la question d'organisation : d'où le titre que nous lui avons donné. Si modeste soit-il, nous publions ce travail avec confiance, en le mettant sous la protection de Notre-Dame des Armées, Mère du bon Conseil; trop heureux s'il pouvait contribuer à propager son règne et celui de son divin Fils.

L. FARSY, aumônier militaire.

24 Mai 1909.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/collection-bibliotheque-des-exercices-st-ignace_1909-07_22

Première Partie. - Avant la Retraite.

Chapitre I. - Préparation spirituelle.

Disons d'abord un mot de la *préparation spirituelle*. La prière et la pénitence sont la rançon des âmes. Ceux qui organisent des retraites militaires en vue de gagner des âmes à Dieu ne manqueront donc pas d'en assurer personnellement le succès longtemps avant l'époque fixée pour ces pieux exercices, en ne ménageant ni leurs prières, ni leurs sacrifices, ni leurs travaux. Ils redoubleront de ferveur à la veille des retraites, demandant à Dieu et à la Très Sainte Vierge de bénir leurs efforts et de bien disposer le cœur des retraitants.

Ils pourront réclamer aussi le concours de toutes les âmes pieuses qui vivent dans leur entourage ou dans les communautés religieuses, séminaires, etc., leur demandant d'offrir à Dieu, pour les retraitants, des sacrifices, des communions et des chapelets.

Chapitre II. - Préparation matérielle.

Il y a plus à dire sur la *préparation matérielle*. Elle aussi commence plusieurs mois avant la retraite, pour ne se terminer qu'à l'ouverture des exercices. C'est dans cet ordre chronologique que nous verrons défiler les multiples et très diverses questions qui s'y rattachent.

§ *A. — Plusieurs mois avant la retraite.*

Quelque temps avant l'époque des retraites, les organisateurs devront s'assurer des auxiliaires, des locaux, des ressources.

a) **Recrutement des auxiliaires.** — Il présente de sérieuses difficultés, l'époque des retraites étant aussi celle des pèlerinages, des congrès, des voyages de vacances.

1° *Les prêtres.* — Un grand nombre de prêtres, en diverses garnisons, travaillent avec fruit à sauver l'âme de nos soldats; donc on peut déjà trouver dans leurs rangs de bons prédicateurs pour les retraites. De plus, beaucoup parmi nos vénérés confrères ont fait leur service militaire. L'expérience qu'ils ont de la caserne leur permettra d'être pratiques et de donner les meilleurs conseils.

Trois prêtres pour une retraite de 30 à 40 conscrits est un minimum indispensable. On verra plus loin comment leur partager la besogne. On pourra tout de suite leur faire connaître les articles de ce Directoire qui les concernent et mettre à leur disposition des plans de sermons, des livres, des brochures, etc. (1).

2° *Les laïques* — dont on a grand besoin — peuvent être choisis parmi les jeunes gens dévoués des Œuvres. Deux au moins sont nécessaires; l'un, le collaborateur, pour aider à l'organisation matérielle; l'autre, l'instructeur, pour diriger les exercices militaires. Il serait à

(1) On trouvera dans plusieurs ouvrages indiqués plus loin et en particulier dans le petit volume *Avant le service,* par l'abbé Lucas-Championnière, tout un ensemble d'instructions adressées aux jeunes conscrits au moment du départ.

désirer que le premier fût un séminariste, même en soutane ; et le second un sous-officier de réserve ; tous les deux pouvant se mettre à l'entière disposition des retraitants pendant les deux jours de la retraite. Ne choisir que ceux qui ont de l'autorité et la compétence voulue : éviter en conséquence de prendre l'instructeur sur place, parce qu'étant trop connu des retraitants, il n'a pas d'autorité sur eux. De même ne pas faire appel à plusieurs soldats, si leur présence n'est pas nécessaire. (A défaut d'un gradé de la réserve, prendre un bon soldat ou un gradé de l'active). Naturellement l'instructeur sera prévenu assez à temps pour qu'il puisse prendre ses dispositions, c'est-à-dire demander les permissions nécessaires ou revoir sa théorie militaire. Au collaborateur comme à l'instructeur on fera connaître les articles du Directoire pouvant les concerner.

b) **Choix des centres de retraites et des locaux.** — Si ce ne sont pas les grandes villes qui fournissent le plus grand nombre de retraitants, du moins ce sont elles qui procurent les locaux les plus vastes et les mieux appropriés pour la vie en commun. Des maisons d'éducation sont à choisir sans hésiter, quand font défaut des maisons de retraites ; il n'y a alors qu'à s'entendre avec les supérieurs ou économes de ces établissements. Si de tels locaux manquaient ou devenaient insuffisants, il faudrait se contenter d'un patronage suffisamment grand pour y installer le moins mal possible les différents services de la retraite. En tout cas, on ne choisira jamais un centre de retraite ni un local sans l'assentiment préalable du curé de l'endroit. Au contraire, on fera bien de l'intéresser au succès de la retraite.

c) **Ressources.** — Les retraitants se recrutant surtout dans la classe ouvrière, il est difficile de leur demander un plus grand sacrifice que la perte de deux journées et demie de travail. Il faudra donc s'occuper aussi de trouver auprès des personnes charitables les ressources nécessaires pour couvrir les frais des retraites. Différents moyens sont préconisés : quêtes à domiciles ou dans les églises (à la suite d'un sermon spécial sur cette œuvre) ; suppliques adressées de vive voix ou par correspondance aux personnes susceptibles de s'intéresser au sort des jeunes conscrits ; au moment des retraites et dans les lieux où elles se prêchent, demandes de vivres, légumes, bière, etc. Plusieurs patrons chrétiens se font un devoir de couvrir les frais de séjour de leurs ouvriers (1).

Les auxiliaires, les locaux, les ressources, ce sont, pour ainsi dire, les armes de l'organisateur de retraites, le « nerf de la guerre » : il lui reste maintenant à entrer délibérément en campagne, la campagne des retraites militaires, les grandes manœuvres des aumôniers.

§ *B. — Quelques semaines avant la retraite.*

Deux mois environ avant l'ouverture des retraites, l'organisateur en fixera définitivement les dates, con-

(1) Dans bien des cas il faudra commencer les retraites sans avoir en main de quoi en payer les frais. C'est ainsi que plusieurs aumôniers font chaque année, se confiant à la Providence qui n'abandonne pas ceux qui travaillent véritablement pour la plus grande gloire de Dieu. Jamais cependant il ne faudrait oublier que la prudence est mère de la sûreté et que, pour être aidé par le ciel, il faut commencer à nous aider nous-mêmes. L'esprit d'initiative de chacun trouvera les moyens les plus efficaces pour ne pas faire de dettes.

voquera avec précision ses auxiliaires, fera les annonces et la réclame nécessaires; enfin, s'occupera du recrutement des retraitants et du matériel à préparer.

a) **Fixation définitive des dates de retraites.** — C'est le premier travail à faire, et il importe de le bien faire dans l'intérêt même des retraites. Il ne faut pas que la date d'une retraite coïncide avec la fête annuelle du lieu ou avec toute autre fête importante, ni qu'elle soit choisie de manière que les conscrits de l'endroit ne puissent facilement s'y rendre, comme le serait par exemple une fin de mois dans les villes où l'on ne pourrait compter que sur les petits employés. Le plus sûr sera souvent de s'entendre, si toutefois c'est possible, avec les curés des environs. Pour le faire on pourra profiter d'une réunion décanale.

b) **Convocation définitive des auxiliaires.** — Les dates de retraite bien arrêtées, il s'agit de répartir ses auxiliaires, prêtres et laïques; en tenant compte des jours où ils peuvent se rendre libres, on les convoque pour un jour fixe, et à un lieu désigné; on spécifie alors une dernière fois leur rôle et on leur indique les sermons, conférences ou théories à préparer; on n'oublie pas de leur recommander d'apporter leurs objets personnels de toilette : serviette, peigne, savon, douillette, pantoufles, etc. Les instructeurs soldats sont priés de s'assurer une permission et de venir avec leur uniforme. A tous on demande une acceptation définitive.

c) **Annonces.** — Il faut maintenant porter les retraites à la connaissance du public : Deux moyens peuvent être employés : l'affiche, le journal. L'affiche (d'intérieur) est faite pour les églises et salles d'œu-

vres des paroisses intéressées. On l'envoie donc à tous les curés et directeurs d'œuvres : elle doit mentionner la date des retraites, les centres, les locaux choisis et les correspondants à qui on fera parvenir les noms et adresses des conscrits; enfin les avis et renseignements nécessaires, suivis d'un vibrant appel à la bonne volonté de tous (1).

Le journal s'adresse à tous, parents et conscrits, demandant à tous des sacrifices qui seront amplement récompensés. Il contient les mêmes renseignements que l'affiche et de plus, en certains milieux, un appel à la

---

(1) Voici un modèle des avis à donner dans l'affiche et de l'appel à faire :

AVIS ET RENSEIGNEMENTS.

1° DURÉE. — Chaque retraite dure *deux jours*. Elle s'ouvre le jour indiqué sur les affiches, à *sept heures et demie* très précises *du soir*.

2° INVITATION. — Sont invités aux Retraites les *conscrits* appelés au service pour le mois d'octobre.

3° CONDITIONS D'ADMISSION. — Elles sont très simples! Il suffit aux jeunes gens qui veulent assister aux Retraites de Départ, *d'envoyer leur adhésion au correspondant de la Retraite* qu'ils ont choisie.

Aucune rétribution n'est exigée : chacun donne ce qu'il peut et ce qu'il veut. L'Œuvre compte sur la charité des familles et sur les contributions volontaires des retraitants.

4° AVERTISSEMENT. — Les retraitants sont avertis qu'ils doivent :

1° *Arriver pour le commencement de la Retraite et ne pas se retirer avant la fin ;*

2° N'apporter avec eux que les objets indispensables pour leur usage personnel : linge — une serviette de toilette, etc.

APPEL AUX CONSCRITS.

Assister à la Retraite de Départ, c'est pour un conscrit :
S'assurer contre les mille dangers de la caserne;
S'éviter les petits ennuis de la première initiation à la vie militaire;
Apprendre à servir loyalement DIEU ET LA FRANCE.

charité publique. Les journaux locaux, s'ils sont catholiques, peuvent faire d'excellentes réclames. Prenons garde cependant : en fait de réclame, il n'en faut que juste assez pour n'avoir pas à se reprocher de n'en point faire. Surtout ne jamais accepter de polémique à ce sujet avec les mauvais journaux : ce serait le meilleur moyen d'écarter les retraitants.

d) **Recrutement des retraitants.** — Le principal reste encore à faire : s'assurer des retraitants. La plupart ne viennent pas d'eux-mêmes : certains exigent un siège en règle. D'abord on s'informera auprès des curés, vicaires et directeurs d'œuvres, par une lettre envoyée en même temps que l'affiche, s'ils ont des conscrits susceptibles d'assister à la retraite de départ. On les priera de les faire connaître au correspondant indiqué et d'essayer de décider eux-mêmes les retraitants, les parents, parfois les patrons, à faire les sacrifices nécessaires. Les aumôniers militaires peuvent aussi utiliser leurs relations avec leurs anciens soldats, en les priant d'intervenir auprès de leurs camarades conscrits. On peut encore organiser, dans les milieux propices, des réunions de conscrits où, après un sujet quelconque de conférence (de préférence un sujet militaire, comme le devoir militaire, la vie de caserne, les dangers du régiment, etc.), on invite fortement les jeunes gens à assister à la retraite, les priant même de donner tout de suite leur adhésion, s'ils le peuvent faire sans inconvénient.

A tous ceux dont on possède ainsi les noms et adresses, on envoie une invitation personnelle, au style aussi alerte et pressant que possible, dans le genre de celle qu'on trouvera plus loin en appendice. Avec cette lettre il y aura une feuille d'adhésion, rédigée fort simplement, qu'on les priera de renvoyer avec leur

signature, s'ils acceptent l'invitation. Ils devront y mentionner la retraite choisie par eux et l'heure de leur arrivée, si ce n'est pas celle du règlement. Ils seront avertis de vouloir bien apporter leurs objets personnels de toilette.

Il sera parfois utile d'envoyer une seconde lettre écrite à la main, ou même d'intervenir en personne pour décider les hésitants.

Nous connaissons des séminaristes qui passent une bonne partie de leurs vacances à courir à la recherche des conscrits à inviter, convainquant conscrits, parents, curés eux-mêmes, de l'utilité de nos retraites et emportant d'assaut de nombreuses adhésions.

§ *C. — Immédiatement avant la retraite.*

PRÉPARATION

a) **du Matériel.** — Tout ce travail extérieur ne dispense pas de la préparation proprement dite. L'organisateur d'une retraite n'y arrive pas avec ses seules notes de sermons.

Il faut qu'il assure, en nombre suffisant, les objets nécessaires au couchage, à la toilette, à la nourriture, au culte, etc.... Pour plus de clarté, nous allons passer en revue les salles du lieu de retraite, tout y étant préparé pour recevoir les conscrits.

b) **de la Chapelle.** — Elle nous retient d'abord longuement (je ne parle pas des objets nécessaires au culte, qui se trouvent généralement sur place et à portée de la main). Bien en vedette, il faut placer une statue ou image de la Sainte Vierge, Reine et surtout Mère des conscrits. Une petite lampe doit brûler en son honneur. Devant l'autel orné de drapeaux, la table des

prédicateurs, petite, mais surchargée de chapelets minuscules (destinés à être mis plus tard dans le portemonnaie des jeunes soldats), des scapulaires, des médailles, de petites feuilles de papier où les retraitants indiqueront, après le sermon sur la confession, celui des prêtres qu'ils choisissent pour faire leur *lessive spirituelle*. A noter aussi les formules de consécration à la Sainte Vierge et de rénovation des promesses du baptême; voire même le serment de fidélité au drapeau.

Sur les bancs réservés aux retraitants, des livres de prières et de cantiques. — Sur l'harmonium des livres notés et la feuille des cantiques à exécuter pour chaque exercice.

c) **du Dortoir.** — Si la retraite a lieu dans une maison de retraite ou d'éducation, on trouve le matériel sur place. Mais si elle a lieu dans tout autre local, le Directeur est obligé d'y faire amener des matelas, des traversins, des couvertures et des draps, empruntés dans le pays ou achetés petit à petit aux frais de l'Œuvre des retraites. Les lits sont numérotés, sauf ceux des aumôniers que l'on fait entourer de rideaux ou de paravents, si besoin est.

Une ou deux veilleuses à défaut de becs de gaz. A la porte, on affiche le plan du dortoir avec le nom de chaque retraitant marqué à sa place, ou mieux avec le numéro correspondant à celui du lit.

d) **du Lavoir.** — C'est une salle spéciale, ou même une grande table à l'entrée du dortoir ou dans la cour. Il y faut des bassins en nombre suffisant, si possible, quelques miroirs, le nécessaire pour cirer, des brosses à habits, des cruches d'eau et des seaux de toilette.

e) **du Réfectoire.** — Une propreté méticuleuse y est de règle. Si c'est possible, on met des nappes

sur les tables et on donne à chacun des retraitants une serviette numérotée. A la place du Directeur, mettre un livre pour les lectures. Ce sera, par exemple, les *Mémoires d'un troupier*, ou la *Vie de M. Bellanger*, ou *Sois bon soldat*, ou encore *Coups de clairon et coups de feu* (1) etc., autant que faire se peut, un livre qui soit à la fois chrétien, gai, militaire.

f) **de la Salle de récréation.** — Elle contient les jeux ainsi que les appareils nécessaires *pour la photographie et les projections*.

On peut traiter avec un photographe de la ville et s'entendre avec une société de projectionnistes pour les deux séances dont il sera parlé plus loin, comme aussi on peut très bien ne pas faire ces frais et remplacer les conférences avec projections par des séances avec chants militaires et patriotiques.

A la salle de récréation également doit se trouver le fusil de l'instructeur et ce qui est nécessaire pour ses théories, c'est-à-dire un lit complet et même un uniforme militaire.

---

(1) Voir à la fin de la brochure la bibliographie et les renseignements sur les éditeurs.

Signalons encore la *Vie du capitaine Marceau* (extraits), Palmé, Paris; *Devant l'ennemi*, par d'Avesnes, Retaux, Paris; Extraits des Œuvres du général Ambert, en particulier de son livre *Le Chemin de Damas; Le général de Sonis*, par Mgr Baunard, Poussielgue, Paris; *Les zouaves hollandais de l'armée du Pape*, Etudes religieuses, tome 13, p. 863-878.

Deuxième Partie. - Pendant la Retraite.

Cette seconde partie peut se diviser en trois chapitres, dans lesquels se révèlera tout le mécanisme de nos retraites de départ. Nous y verrons successivement le règlement, le rôle du directeur et des auxiliaires, enfin les exercices de la retraite.

Chapitre I. - Le règlement.

C'est lui qui donne à la retraite de départ son organisation, son cachet spécial de retraite militaire. Suivant l'importance plus ou moins grande que l'on attachera à chacun des exercices, la retraite prendra une allure plus ou moins sérieuse, et atteindra plus ou moins profondément les âmes. Nous ne nions pas que certaines nécessités locales obligeront le directeur de la retraite à y apporter des modifications. En le faisant, qu'il prenne également soin de ne pas rendre le règlement trop sévère ou trop relaché : il ne faut pas rebuter les bonnes volontés, ni renoncer à toucher les âmes. On agira donc avec tout le tact que demandera la connaissance approfondie des personnes et des milieux.

En tout cas, on se souviendra toujours :

— Que le règlement doit saisir le jeune homme du matin au soir; l'expérience ayant démontré que

les heures non employées à des exercices d'ensemble sont pour les retraitants des heures d'ennui et de tentation ;

— Que le silence doit être rigoureusement exigé dans les exercices qui le comportent ; faute de quoi la retraite ne donnerait pas de fruits sérieux ;

— Qu'il est très important de s'assurer que tout le monde assiste aux exercices ;

— Qu'enfin il faut se faire une loi d'être partout et toujours avec les retraitants.

Voici un modèle de règlement qui est en vigueur dans les retraites du diocèse de Cambrai :

HORAIRE DE LA RETRAITE DE DÉPART.

Veille de la retraite : 7 h. 1/2, Souper. — Récréation.
8 h. 1/2, Ouverture de la retraite. — Cantique. — Allocution. — Prière du soir et coucher.

Les journées de retraite : 5 h. 1/2, Lever.
6 heures, Prière du matin. — Instruction. — Messe avec chants.
7 h. 1/2, Déjeuner et récréation.
8 h. 1/4, Avis. — Premier chapelet. — Instruction. — Temps libre.
9 h. 1/2, Exercices militaires.
10 h. 1/2, Chemin de la croix.
11 h. 1/4, Conférence. — Temps libre.
Midi, Dîner et récréation.
1 h. 1/2, Théorie militaire.
2 h. 1/2, Deuxième chapelet.
3 h., Conférence.
4 h., Récréation. — Goûter.
4 h. 1/2, Vêpres de la S^te^ Vierge. — Temps libre.

5 h., Exercices militaires.
5 h. 3/4, Instruction.
6 h. 1/2, Troisième chapelet. — Bénédiction du Très Saint Sacrement.
7 h., Souper.
8 h., Conférence avec projections.
9 h., Prière du soir. — Revue de la journée. — Coucher.

Clôture de la retraite : 5 h., Lever.
5 h. 1/2, Prière du matin. — Instruction. — Messe de communion. — Bénédiction du Très Saint Sacrement.
7 h., Déjeuner. — Départ.

N. B. Il est bon que ce règlement soit affiché en plusieurs endroits, afin que les retraitants puissent facilement en prendre connaissance en tout temps, et même il paraît souhaitable que chaque retraitant reçoive une petite feuille contenant l'horaire de la retraite.

Chapitre Deuxième. - Le Directeur et ses auxiliaires.

§ *A. — Les Prêtres.*

a) **Avis généraux.** — Les prêtres qui acceptent de prêcher une retraite doivent très bien préparer leurs sermons; d'autant que les retraitants qu'ils devront diriger sont à une heure grave de leur existence. L'orientation à donner à leur vie chrétienne dans la caserne, nécessite des conseils pratiques, précis, et appropriés au milieu dangereux dans lequel ils vont vivre; et pour cela, le prêtre comprendra que ce n'est pas trop que d'utiliser sa propre expérience des

jeunes gens et les réflexions qu'il a déjà pu faire sur la situation du soldat chrétien au régiment.

Nous avons dit, dans l'introduction, un mot de la physionomie spéciale que doivent avoir nos retraites de départ : les prédicateurs feront bien de suivre cette direction. Leur devise doit être : *Suaviter et fortiter,* c'est-à-dire qu'ils doivent avoir assez d'autorité pour s'imposer et commander aux jeunes gens, sans cesser de s'attirer leur confiance par une religieuse familiarité. On pourrait appeler cela une question de tact et de doigté ; nous préférons dire que c'est une question de cœur et de dévouement.

Si la surveillance que les prêtres exercent sur les retraitants est continuelle, elle n'en doit pas moins être douce et nullement tracassière; ils s'attacheront plutôt à prévenir les écarts qu'à les réprimer. Selon les circonstances, il faudra savoir accorder un peu de liberté sur un point et la restreindre sur d'autres points. Le principal est que les retraitants soient bien à leur aise ; il en sera ainsi si l'on cherche à faire disparaître tout ce qui serait pour eux une gêne ou une contrainte, et si l'on facilite entre tous les retraitants les rapports de cordialité et de charité fraternelle. En résumé, les prêtres doivent trouver plaisir à se sacrifier tout entiers pour les âmes, à écouter les retraitants avec patience et zèle, à les encourager, à les consoler, à les éclairer. Si vraiment ils veulent remplir toute leur tâche, ils n'auront guère le temps de sortir pendant la retraite, ce qui du reste est loin d'être recommandé.

b) **Rôle particulier de chacun d'eux.** — Sous cette rubrique nous donnons seulement quelques mots sur la fonction spéciale de chacun des trois prêtres. Le paragraphe suivant, *division du travail,* donne le

détail précis (trop précis peut-être), car en pratique des changements dans les exercices s'imposent parfois à tous.

Le Directeur est l'âme de la retraite. C'est lui qui donne la note, imprime le mouvement, entraîne tout le monde à sa suite. A lui incombe le soin des dispositions à prendre pour faciliter l'observation du règlement, éviter les tâtonnements et les pertes de temps.

Il préside les principaux exercices, donne les avis nécessaires, prononce l'allocution d'ouverture, ainsi que quelques sermons et conférences. Comme c'est souvent lui qui a le plus grand nombre de conscrits à confesser, il fera bien de prendre ses mesures, afin de s'assurer le temps nécessaire pour bien entendre ces confessions.

Il doit réunir chaque jour ses auxiliaires pour conférer avec eux sur la marche des exercices, connaître leurs impressions et prendre les mesures utiles au bon succès de la retraite.

Le Prédicateur est plus spécialement chargé des sermons. Il traite des grandes vérités de la foi et des devoirs de la vie chrétienne. Le succès spirituel de la retraite repose donc en grande partie sur lui. On l'engage à terminer ses instructions quelques minutes avant l'heure fixée pour l'exercice suivant, afin de laisser aux retraitants un moment de réflexion.

Le Conférencier est ainsi nommé parce que, outre quelques sermons, il est chargé des conférences du soir, avec ou sans projections, et de la conférence qui se donne le matin du premier jour sur le respect humain. L'expérience de la vie militaire lui serait particulièrement utile pour lui permettre de présenter, dans ses conférences, des portraits et des scènes

prises sur le vif dans les chambrées, les casernes, les manœuvres.

Les auxiliaires se partagent avec le directeur le soin de présider, à tour de rôle, les différents exercices. Ils font leur part de surveillance et sont à la disposition des retraitants pour la confession et la direction.

c) **Division du travail.**

Veille de la retraite. — Le Directeur et tous ses auxiliaires sont présents pour la réception des retraitants. Le Directeur fait à la chapelle, après le souper, les souhaits de bienvenue, donne quelques avis et prononce une courte allocution (1). Chacun des prêtres se rend ensuite à son dortoir respectif avec les retraitants qui doivent y coucher.

Premier jour. — L'un des deux prêtres auxiliaires se lève avant les autres, se fait remplacer au dortoir par le collaborateur, et dit sa messe assez tôt pour qu'elle soit achevée avant 6 heures.

6 heures. — Prière du matin; instruction; messe par le Directeur.

Le prêtre qui a achevé de dire la messe dirige les chants et les prières pendant la messe de communauté. Le second auxiliaire dit la messe à un autre autel, ou s'il n'y en a qu'un, il la dit pendant le déjeuner.

7 h. 1/2. Tous assistent au déjeuner et à la récréation qui suit.

8 h. 1/4. Théorie sur le chapelet et récitation du premier chapelet par le Directeur.

Aussitôt après (vers 8 h. 55), le prédicateur donne le premier sermon. Les aumôniers sont libres de

(1) On verra au chapitre suivant, dans le paragraphe consacré aux Instructions et Conférences, le tableau des sujets à traiter. Se reporter à ce même chapitre pour la façon dont se passent tous les exercices.

9 h. 1/2 à 10 h. 1/2. Il serait bon que l'un d'eux fût présent aux exercices militaires.

10 h. 1/2. Le Directeur ou l'un des aumôniers libres préside le Chemin de la Croix.

11 h. 1/4. Le conférencier donne la première conférence.

Midi. Dîner et récréation. Il doit toujours y avoir au moins un aumônier en récréation.

1 h. 1/2. Conseil des aumôniers pendant les exercices militaires.

2 h. 1/2. Le prédicateur récite le deuxième chapelet.

3 h. Conférence par le Directeur.

4 h. Récréation. — Un des prêtres ou des auxiliaires est présent.

4 h. 1/2. Le conférencier préside les vêpres de la Sainte Vierge.

5 h. Exercices militaires; les aumôniers sont libres.

5 h. 3/4. Instruction par le prédicateur.

6 h. 1/2. Le conférencier récite le troisième chapelet devant le Saint-Sacrement exposé, il donne ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement.

7 h. Souper et récréation, à laquelle les trois prêtres doivent assister.

8 h. Conférence par le conférencier. Les autres prêtres sont avec les retraitants. Le Directeur fera bien de s'assurer que tous y assistent; il veillera aussi à ce que les conscrits ne s'absentent pas plusieurs à la fois et pour longtemps.

9 h. Prière, petit mot et bénédiction par le Directeur, coucher.

Deuxième jour. — Même service que la veille pour les repas, les récréations, les exercices militaires et la conférence du soir.

6 h. La messe de communauté est dite par le prédicateur. Elle est suivie de l'instruction que fait le Directeur. Le conférencier dirige le chant.

8 h. 1/2. Avis, premier chapelet, instruction par le Directeur. On commence à entendre les confessions aussitôt après le sermon. On confesse pendant les récréations, les chapelets, le chemin de la Croix, les vêpres, mais jamais pendant les instructions. Si le nombre des retraitants l'exigeait, le Directeur ferait appel à un ou deux confesseurs étrangers.

10 h. 1/2. Chemin de la Croix, présidé par le conférencier.

11 h. 1/4. Instruction religieuse, par le prédicateur.

1 h. 1/2. Conseil des aumôniers et confessions.

2 h. 1/2. Deuxième chapelet par le prédicateur.

3 h. Conférence donnée par le Directeur.

4 h. Récréation, confession. (Le collaborateur surveille la récréation.)

4 h. 1/2. Le conférencier préside les vêpres.

5 h. Instruction par le prédicateur.

6 h. 1/2. Troisième chapelet et salut, par le conférencier.

8 h. Conférence par le conférencier.

9 h. Prière, petit mot, bénédiction par le Directeur, coucher.

Clôture de la retraite.

Le Directeur dit la messe à 4 h. 45.

5 h. 1/2. Il récite la prière et donne l'instruction de clôture. Un des auxiliaires dit la messe de communion, tandis que l'autre dirige le chant. Tous les prêtres assistent au déjeuner et au départ des retraitants.

§ *B. — Les Laïques.*

Ils sont généralement deux. A la rigueur il pour-

rait n'y en avoir qu'un, pourvu qu'il ait fait son service militaire.

1° **Le Collaborateur.** — Son rôle est assez difficile à définir : je dirais volontiers qu'il consiste à mettre de l'ordre partout. En effet, si l'on veut bien faire et sans les écourter les exercices si nombreux de la retraite, il faut qu'on s'en tienne aux heures fixées par le règlement : d'où nécessité, tandis qu'un exercice se fait, de tout prévoir et tout disposer pour l'exercice suivant. Ainsi on va sans dissipation ni retard de l'un à l'autre. Un tel rôle, plus méritoire qu'honorifique, est rendu nécessaire par l'impossibilité où sont les prêtres d'être partout à la fois et de s'occuper sérieusement en même temps du matériel et du spirituel. Les quelques indications suivantes faciliteront la tâche du collaborateur. Arrivé avant les retraitants, à l'heure que lui aura fixée le Directeur de la retraite, le collaborateur aide à l'aménagement de la chapelle, du réfectoire, du dortoir, etc., suivant ce qui a été dit au chapitre second de la première partie. Cela fait, il demande au Directeur les listes d'inscription qu'il remplira au fur et à mesure de l'arrivée des retraitants.

Devant chaque ligne se trouve un numéro, à indiquer au retraitant inscrit sur cette ligne : c'est d'après ce numéro que le retraitant devra se placer au réfectoire et au dortoir. Comme il est certain que des jeunes gens d'un même endroit, se trouvant voisins partout, seraient tout disposés à manquer au silence et au calme demandés pendant les exercices, le collaborateur intercalera entre eux des retraitants de pays différents. Il prendra soin de réserver aux retardataires des numéros correspondants aux premiers lits du dortoir, près de l'entrée.

Le collaborateur prépare chaque soir ce qui sera nécessaire pour les messes du lendemain. Le matin il se lève avant les retraitants et va au dortoir remplacer le prêtre qui doit dire la messe le premier. Il assiste avec les retraitants à la messe de communauté et au déjeuner qui suit.

Pendant les récréations, il remet tout en ordre partout et particulièrement à la chapelle qu'il a soin de bien aérer.

Rien ne s'oppose à ce qu'il suive les exercices de la retraite, pourvu que ce ne soit pas au détriment de l'ordre qui doit régner dans tout le local de la retraite. S'il a quelque peu l'esprit apostolique et surtout s'il est séminariste, il pourra faire beaucoup de bien aux retraitants par ses conversations et ses exemples. Il est clair que sa besogne varie avec le nombre des retraitants et la nature du local. Elle ne sera pas dans un collège, où tout est organisé pour la vie de communauté, la même que dans une salle de patronage tranformée pour la circonstance. Partout cependant le collaborateur devra faire preuve d'initiative. Quelque humble et pénible que soit sa tâche, il aura acquis grand mérite devant Dieu, s'il a pris à cœur le succès de la retraite et offert son travail à Dieu dans cette intention.

2° **L'Instructeur.** — Sa tâche peut se définir nettement : elle consiste à faire les théories militaires et à commander les exercices dont on trouvera le détail au chapitre suivant.

L'instructeur devra avoir conscience de son rôle et le remplir avec sérieux, fermeté et exactitude. Pendant les théories et exercices il veillera au maintien de la discipline, du bon ordre et du silence qu'il imposera au besoin avec une fermeté toute militaire.

Avant chaque exercice il préparera ce qui est nécessaire à ses démonstrations : lit, paquetage, fusil, tableau noir pour l'explication des grades, etc.

Dans les villes où un bon nombre de retraitants auraient déjà suivi des cours de préparation militaire, l'instructeur pourrait remplacer les exercices (mais non les théories) par des parties générales de foot-ball, etc., ou par des revues des exercices déjà appris. Il organisera et dirigera ces jeux auxquels tous doivent prendre part.

L'instructeur n'est nullement tenu de suivre les exercices religeux de la retraite; mais, s'il le fait, que ce soit toujours en donnant l'exemple du sérieux et du silence.

Autant que faire se peut, il assiste à la retraite en uniforme; cela assure davantage l'autorité.

Chapitre III. - La retraite proprement dite.

§ *A*. — *L'Arrivée.*

Il est inutile de dire que le Directeur et ses auxiliaires doivent arriver assez tôt au local de la retraite pour avoir le temps de l'aménager avant l'arrivée des retraitants. Ils visitent ensemble la maison, déterminent la destination des différentes salles et se distribuent la besogne. Le directeur donne aux gens de service les indications utiles, de la façon la plus claire et la plus précise (1).

(1) Il n'est pas toujours superflu de descendre aux détails de la cuisine; car en matière de nourriture le gaspillage est facile autant que coûteux.

a) **Réception des retraitants.** — Les retraitants arrivent : il les faut aller recevoir. Les aumôniers les introduisent et leur font un accueil sympathique. On cause un peu avec eux et on les dirige vers le bureau des inscriptions, où siège le collaborateur qui donne à chacun son numéro d'ordre (1). On les conduit au dortoir : là ils se débarrassent, sur le lit correspondant à leur numéro d'inscription, du petit paquet contenant leurs objets personnels de toilette. Ils viennent ensuite causer ou jouer avec leurs camarades, jusqu'à l'heure du souper. Disons à ce propos qu'il est préférable que les retraitants s'amusent dans le local de la retraite plutôt qu'à l'extérieur, dans un estaminet, d'où l'on ne sait quand et comment ils reviendront. En tout cas, le directeur s'assurera que les conscrits n'ont pas apporté de liqueurs.

b) **Souper.** — A l'heure fixée on se met à table pour le souper, pendant lequel les retraitants continuent de causer librement. On introduit les retardataires au réfectoire au fur et à mesure de leur arrivée.

Avant d'entrer à la chapelle, on laisse aux retraitants le temps de fumer une cigarette. On s'y rend au signal du directeur.

Un prêtre groupe les conscrits près de l'autel, pendant qu'un autre, resté au dehors, s'assure que tous sont à la chapelle et y introduit les nouveaux arrivants.

c) **Allocution.** — Ce premier soir il n'y a pas de bénédiction du Saint-Sacrement. Après le chant d'un cantique, le Directeur fait une allocution, récite la prière du soir et donne aux retraitants la bénédiction. On laisse aux jeunes gens deux minutes de

(1) On peut leur remettre une petite carte d'identité portant leurs nom, prénoms et numéro bien apparents.

répit, dans la cour; puis on les fait monter en silence au dortoir. Un prêtre se met en tête; un autre en queue. S'il y a plusieurs dortoirs, il faut un prêtre dans chacun.

d) **Dortoir.** — Les aumôniers doivent exiger au dortoir le silence absolu. Quand les retraitants sont couchés, le surveillant récite à haute voix l'Ave Maria, avec l'invocation : Notre-Dame des Armées, Mère du Bon-Conseil, priez pour nous. Finalement il leur dit : « Bonsoir mes amis », et il baisse les lumières. Les aumôniers se couchent, quand ils sont sûrs que tout le monde est endormi, et ils tâchent de dormir assez légèrement pour être prêts à intervenir à la moindre alerte.

Le coucher s'accomplit de la même façon les jours suivants. On va voir maintenant comment se fait le lever.

§ *B.* — *Les journées de retraite.*

a) **Lever.** — Les aumôniers, levés avant les conscrits, donnent le signal du réveil à l'heure fixée par le règlement. Aussitôt ce signal donné, et avant que les retraitants soient levés, récitation à haute voix d'un Ave Maria, avec l'invocation comme la veille, suivie d'un « Bonjour, mes amis ». Et en route pour le lavabo ! Là on laisse causer à voix basse; cependant il faut que la toilette se fasse vite, car tous doivent être prêts à se rendre à la chapelle pour 6 heures, après avoir fait eux-mêmes leur lit. Les plus dégourdis trouveront encore le temps de fumer une cigarette avant d'entrer. Ainsi se feront tous les levers de la retraite, sous l'œil vigilant des aumôniers ou des auxiliaires laïques qui réprimeront la moindre tentative de désordre.

Nous allons maintenant abandonner cette narration chronologique pour envisager, à tour de rôle, tous les exercices de la retraite, en commençant par les principaux.

b) **Avis généraux.** — Et d'abord quelques avis qui s'appliquent à tous les exercices.

Les exercices sont annoncés par un signal donné une première fois, trois minutes avant l'heure; une seconde fois, les trois minutes étant écoulées.

Afin d'éviter le désordre et la confusion qui sont des sources de dissipation pour les retraitants, il est important qu'il y ait toujours un des aumôniers en tête et un autre à la fin du groupe des retraitants. Il faut éviter qu'il y ait des retardataires et des traînards.

Tout retard compromettant la suite des exercices, le Directeur veillera à ce que tous les exercices commencent exactement à l'heure indiquée et ne se prolongent pas au delà du temps prévu par le règlement.

Il faut apporter une exactitude toute militaire, et une discipline que l'esprit de famille de nos retraites ne doit entraver jamais, mais favoriser toujours.

c) **Les exercices religieux.**

1° *Recommandations pour la prière en commun.* — La prière en commun est la prière par excellence de la retraite. Les aumôniers veilleront à ce que la prière soit toujours recueillie et fervente. S'ils remarquent que les retraitants sont distraits et les récitent machinalement ou trop vite, qu'ils s'arrêtent et rappellent en quelques mots les qualités et la nécessité de la prière, excitant la foi des retraitants par quelques paroles du cœur à l'adresse de Notre-Seigneur présent au saint tabernacle, à l'adresse de la Sainte Vierge, ou des Anges gardiens des conscrits.

Éviter de prendre une allure précipitée dans les prières comme dans les chants.

Les aumôniers recommanderont aux retraitants de prier, non seulement pour eux et pour leurs familles, mais aussi pour la France, pour l'Église, pour l'Armée, pour les bienfaiteurs des retraites militaires en particulier. Ils pourront faire prier à haute voix en se rendant d'un exercice à l'autre, par exemple en se rendant au réfectoire après une instruction.

Au début de chaque exercice, celui qui préside désignera la page du cantique ou de la prière, afin que tous puissent aisément suivre.

2° *La sainte messe en retraite.* — La sainte messe en retraite a lieu après l'instruction du matin.

Elle est servie par le collaborateur ou par un conscrit, suivant les circonstances.

De tous les exercices de la retraite, le saint sacrifice est de beaucoup le plus excellent. Il doit être, de la part des aumôniers, l'objet d'un soin tout particulier.

Beaucoup des jeunes gens assistent très mal à la messe dans leurs paroisses, ils ne comprennent pas la grandeur et la sublimité du saint sacrifice, son efficacité inépuisable : la retraite est une occasion unique de leur apprendre à bien assister à la messe, à apprécier la messe, de leur faire aimer et désirer la messe. Aussi l'aumônier qui est chargé de diriger les chants et les prières pendant le saint sacrifice, fera-t-il tous ses efforts pour expliquer d'un mot les différentes parties de la messe; il exprimera à haute voix les sentiments de foi et d'amour qui doivent animer un cœur chrétien aux moments principaux de l'action sainte (Evangile, Consécration, Communion).

S'il y a un dimanche pendant la retraite, on chante une grand'messe. En semaine, on célèbre une messe

basse pendant laquelle les retraitants peuvent chanter des cantiques, des hymnes, le Credo, etc.

A la messe de clôture de la retraite, qui est en même temps la messe de communion, on donne le plus de solennité possible. Les actes avant et après la communion sont récités à haute voix par tous les retraitants, ainsi que la prière : « O bon et très doux Jésus... ».

Si la messe de clôture de la retraite est en même temps messe de départ pour la paroisse, on s'entendra avec M. le curé pour l'heure, l'ordre des chants et des cérémonies. Dans ce cas, si c'est possible dans la localité où la retraite a lieu, on se rend processionnellement à l'église, les retraitants entourant le drapeau.

3° *Le Salut du Très Saint Sacrement.* — Pendant les deux jours de retraite, le salut est chanté à 6 heures 1/2.

On commence par l'exposition du Très Saint Sacrement, puis l'officiant récite en chœur avec les retraitants le troisième chapelet. On ajoute un court motet, le « Tantum Ergo », et on donne la bénédiction.

Au salut de clôture, qui a lieu immédiatement après la messe de communion, devant le Très Saint Sacrement exposé se fait la Rénovation dialoguée des promesses du Baptême, suivie de la Consécration à la Sainte Vierge. Tous les retraitants les récitent à haute voix et avec ensemble.

Après la bénédiction du Très Saint Sacrement, le drapeau est présenté aux conscrits qui viennent lui jurer fidélité devant les autels en baisant respectueusement ses plis. Le Directeur a soin d'expliquer en deux mots le sens de cette cérémonie symbolique.

Enfin un scapulaire est remis à chaque conscrit avant de sortir de la chapelle.

4° *Le Chemin de la Croix.* — Exercice qui permet au prêtre de dire à ces jeunes gens beaucoup de choses utiles, surtout s'il sait les rapporter à la situation actuelle et prochaine des soldats. Quel meilleur moyen d'exciter dans l'âme des retraitants des sentiments de contrition pour leurs péchés passés, de ferme propos pour les épreuves à venir.

Le Chemin de croix est précédé et suivi d'une courte prière ou d'un cantique.

5° *La Récitation du Chapelet.* — Le rosaire est la prière par excellence du soldat qui, pendant la retraite de départ, fait l'apprentissage de cette grande arme spirituelle.

Au début de chaque chapelet, on répète : « Je crois en Dieu », et on récite les trois « Ave Maria » en l'honneur des trois principaux mystères de la foi, que le prêtre rappelle brièvement en se servant de la définition du catéchisme.

Avant chaque dizaine une strophe d'un cantique est chantée, et l'aumônier annonce les différents Mystères, les intentions et les résolutions ; le « Gloria » est chanté après chaque dizaine (1).

Les retraitants se partagent en deux chœurs qui récitent en se répondant, l'un la première, l'autre la seconde partie de l' « Ave Maria ».

Autant que possible, les intentions doivent se rapporter à ce qui a fait le sujet des instructions précédant la récitation du chapelet.

---

(1) On pourra consulter avantageusement les *Petites Fleurs du Rosaire* pour le commentaire des Mystères. S'adresser à M. Paul Chauvet, à Gronsveld, Hollande.

On profitera du second chapelet consacré aux Mystères douloureux, le deuxième jour de la retraite, pour rappeler aux retraitants les motifs principaux de contrition et les aider à ressentir profondément le regret de leurs péchés.

Pendant la récitation de ce chapelet, il est bon de placer un crucifix assez grand devant les retraitants et d'allumer de chaque côté de cette croix deux flambeaux. A la fin du chapelet on peut faire baiser le crucifix aux retraitants (1).

6° *La Confession.* — A la suite de l'instruction sur le sacrement de Pénitence, le Directeur engagera les retraitants à faire leur billet de confession et leur expliquera qu'ils doivent inscrire sur ce billet leur nom et celui du confesseur qu'ils auront librement choisi. Il ne saurait trop leur expliquer que le Directeur est Monsieur un tel; le prédicateur tel autre; le conférencier tel autre encore.

Avec le billet destiné à recevoir le nom du confesseur choisi, le Directeur remet aux retraitants une autre feuille blanche sur laquelle il leur recommande d'écrire leurs résolutions de retraite, qu'ils pourront communiquer, s'ils le veulent, à leur confesseur. Le Directeur recommandera à chaque confesseur d'avoir son nom inscrit sur sa porte et lui conseillera, en même temps, de faire la liste des retraitants qui doivent s'adresser à eux.

Les retraitants se présenteront à la chambre de leur confesseur, dès qu'ils en auront reçu l'invitation : ils attendront leur tour en silence devant la porte ou

---

(1) Pour les Chemins de croix et le Rosaire, on peut consulter le livre intitulé « *Mosaïques* » par l'auteur des « *Pochettes* ». Librairie générale catholique, 3, place Bellecour, Lyon.

à la chapelle, préparant sérieusement leur examen de conscience à l'aide d'une petite feuille d'examen qui leur aura été remise en même temps que le billet de confession.

Les prêtres apporteront un soin tout particulier aux confessions des retraitants. Pour plusieurs, la retraite est l'occasion de revenir au sacrement de Pénitence après une plus ou moins longue abstention; pour d'autres, ce sera le moment attendu de réparer des confessions mauvaises. Le confesseur doit donc s'ingénier à faciliter aux jeunes gens l'ouverture de cœur. Il accueillera le retraitant avec la plus grande cordialité et, tout en l'invitant à s'agenouiller devant le Crucifix et l'image de la Sainte Vierge, il l'encouragera par quelques paroles aimables; s'informera de son pays, de sa famille, de sa profession; lui donnera des marques de sympathie et amènera ainsi l'entretien jusqu'à la confession. Avant de commencer la confession, il proposera au pénitent de réciter avec lui un « Ave Maria » pour demander à la Sainte Vierge la grâce de faire une bonne confession.

La dévotion à Marie étant l'appât des âmes, il sera bon de la présenter au pénitent dès le début de la confession. Afin de l'engager à faire des aveux humiliants et de l'exciter à la confiance, il faut lui parler de Celle qui est le « Refuge des pécheurs ». — « *C'est Elle qui vous a inspiré de venir en retraite. Elle va vous aider à connaître vos péchés, à les détester, à les avouer. Remerciez-la et appuyez-vous sur Elle. Courage et confiance, etc.* »

Le confesseur interrogera le pénitent, s'il remarque chez celui-ci un peu de gêne ou d'hésitation. Il fera bien de s'assurer que le pénitent n'a pas oublié les principaux Mystères de la foi et qu'il a la contrition

de ses fautes. Comme le pénitent est tout de suite repris, après sa confession, par les exercices de la retraite, on fera bien de ne lui donner qu'une courte pénitence à accomplir immédiatement, comme la pratique des trois « Ave Maria » (1). Il est bon d'engager les pénitents à faire leur pénitence aux pieds de la Sainte Vierge, pour Lui offrir leurs cœurs purifiés et Lui recommander leur persévérance.

S'il le peut, le confesseur reverra en particulier son pénitent afin de le mieux connaître, car c'est une véritable direction que le confesseur doit donner au retraitant.

7° *La Communion.* — Pour préparer les retraitants à la sainte Communion, la dernière instruction du second jour est consacrée à l'Eucharistie. On y rappelle les notions dogmatiques sur la transsubstantiation et les dispositions de l'âme et du corps pour bien communier. Après la prière du soir, le Directeur réveille la foi des retraitants à la présence réelle et formule au nom de tous des actes d'humilité, de désir, de confiance et d'amour à Jésus-Hostie.

La communion générale a lieu à la messe de clôture de la retraite. Pour que cette cérémonie se fasse avec piété et recueillement, le Directeur fera bien d'avertir les retraitants, avant la sainte messe, qu'ils devront s'avancer pieusement au banc de communion, rang par rang, selon les dispositions de la chapelle. La communion est précédée du chant d'un cantique sur l'Eucharistie et de la récitation à haute

(1) Voir la petite feuille intitulée : « *Le Ciel ouvert par la Pratique des trois Ave Maria* », qu'on pourrait distribuer aux retraitants. — Adresser les demandes à M. le Directeur du *Propagateur des Trois Ave Maria* (Revue mensuelle, 1 fr. 80 par an), 14, rue Pierre de Blois, Blois (Loir-et-Cher).

voix des Actes avant la communion par tous les retraitants ensemble.

L'action de grâces a lieu pendant la fin de la messe et le salut de clôture. Les retraitants, après quelques instants de recueillement, récitent ensemble les Actes après la communion et la prière « O bon et très doux Jésus ». Vient ensuite le salut de clôture dont nous avons avons parlé plus haut.

d) **Plan des Instructions et Conférences.**

Veille de la Retraite. — Souhaits de bienvenue et avis pour recommander l'ordre, le silence au dortoir, la confiance dans les aumôniers, etc.

Allocution sur *le salut du soldat* (montrer qu'au régiment on a encore à s'occuper de Dieu et de son âme; qu'il y a des raisons pressantes de travailler à son salut; que cette idée ennoblit le métier militaire, etc.)

Premier jour. — 6 heures. — 1re Instruction : *la Sainte Vierge, coopératrice du salut.* (Il faut s'enrôler sous la bannière de la Reine des Armées, qui est aussi notre Mère : lui demander la vie de l'âme comme on a reçu de sa mère de la terre la vie du corps. Sans Marie, point de salut.)

8 h. 1/4. — Théorie sur le chapelet. (Le présenter comme le fusil du retraitant et du soldat, son arme principale. Indiquer la façon dont on va le réciter. — Voir plus haut.)

Après le chapelet, 2me Instruction : *le péché, grand obstacle au salut* (tirer les conclusions pratiques de ferme propos et de confiance en Marie).

11 h. 1/4. Conférence : *le respect humain, obstacle au salut* (à redouter à la caserne; montrer sa bassesse et ses effets; les moyens de le vaincre au régiment).

3 h. Conférence : *La vie privée du soldat soucieux de son salut* (conduite intime, pratiques de vie chrétienne; moyens de s'assurer la liberté religieuse à l'hôpital et ailleurs).

5 h. 3/4. 3me Instruction : *Les fins dernières, pas suprême vers le salut.* (Insister sur les exemples de soldats morts à la caserne : à 20 ans, on doute fort que l'on puisse mourir.)

8 h. Conférence avec projections : *Vie du soldat dans la caserne* (l'arrivée, exercices, théories, soupes, nuits, corvées, etc.)

Deuxième jour. 6 h. 1re Instruction : *L'impureté, grand obstacle au salut.* (Définition, conséquences, remèdes : il importe que ce sermon soit particulièrement bien préparé; il est préférable que le Directeur s'en charge toujours.)

8 h. 3/4. 2me Instruction : *La confession, premier moyen de salut.* (Insister beaucoup sur la miséricorde infinie de Dieu : contrition, confiance, ferme propos, réfutation des objections contre l'usage de la confession.)

11 h. 1/4. Instruction : *La prière, second moyen de salut.* (Nécessité et puissance de la prière; ce que doit être la prière du soldat; comment prier à la caserne, messe, etc.)

3 h. Conférence : *La vie sociale du soldat chrétien.* (Rapport avec les camarades, les chefs, l'aumônier, etc.)

5 h. Instruction sur *la communion, troisième moyen de salut.* (Montrer que la communion doit être plus fréquente à la caserne qu'ailleurs, ce qui est possible.)

8 h. Conférence avec projections : *Vie du soldat hors de la caserne.* (Sorties, permissions, marches, manœuvres, etc...)

Troisième jour. — Messe de communion. Instruction : *L'apostolat au régiment, quatrième moyen de salut.*

e) **Observations et conseils.**

1° *Les instructions.* — On conseille aux prédicateurs de revenir, sans crainte d'être importuns, sur les choses essentielles, les grands principes, les mystères principaux, les prescriptions morales de première importance, beaucoup les ayant oubliés depuis leur première communion.

Dans certaines retraites de départ, le Directeur fait donner une conférence sur l'hygiène et la morale par un docteur en médecine qui explique aussi clairement que possible les dangers auxquels les jeunes gens sont exposés à la caserne.

Le Directeur peut aussi traiter lui-même ce sujet délicat, en se plaçant au point de vue surnaturel.

Avant les instructions, on chante seulement deux ou trois strophes d'un cantique; puis on récite un « Ave Maria » suivi de l'invocation : « Notre-Dame des Armées, Mère du Bon-Conseil, priez pour nous ». Après chaque instruction, on laisse aux retraitants quelques minutes de réflexion et on chante pour finir quelques strophes du cantique commencé avant le sermon.

Il est très important que les aumôniers respectent l'ordre établi dans le plan des sermons : il est évident que ce plan peut être autre que celui donné ci-dessus, mais il n'est pas moins certain qu'il faut un plan général et qui soit suivi. C'est dans cet ordre d'idées que nous nous plaçons pour recommander aux Directeurs de retraites de ne point faire appel, pour un

sermon, à un prêtre autre que l'un des trois prédicateurs de la retraite. On a constaté que ces sermons hors plan ne produisaient guère de fruits, les prédicateurs de passage traitant un sujet déjà exposé, ou effleurant tous les sujets inscrits au programme de la retraite.

Les instructions données aux retraitants doivent être inspirées d'un véritable esprit surnaturel, visant, non à produire l'effet, mais à faire le plus de bien possible aux âmes. La retraite étant de si courte durée, il serait déplorable que l'on perdît en des discours inutiles la moindre parcelle d'un temps si précieux. Les auditeurs sont en grande majorité des ouvriers : par conséquent il faut leur tenir un langage simple et familier ; ce sont des conscrits : ils attendent des conseils spéciaux, bien appropriés à leur situation particulière.

En résumé, les instructions doivent être surnaturelles, utiles, familières. bien adaptées aux auditeurs.

Dans les diverses instructions on ne saurait trop insister sur la dévotion à la Très Sainte Vierge. Toujours jusqu'ici, la Sainte Vierge a dominé toutes les retraites militaires ; les aumôniers se sont ingéniés à mettre au cœur des retraitants la dévotion à la Sainte Vierge, la dévotion au Rosaire. Et cette tendance, cette application à tout rapporter à Jésus par Marie, a constitué le cachet le plus original des retraites de départ.

C'est une bonne tradition, non seulement à maintenir, mais à développer de plus en plus. La Sainte Vierge fait le plus gros de la besogne en retraite. Son action bienfaisante est manifestement sentie pendant ces pieux exercices. Il appartient aux aumôniers

de diriger la piété des retraitants vers la Très Sainte Vierge.

2° *Les Conférences.* — Nous ne parlerons pas des conférences du matin, qui sont surtout des sermons plus familiers encore, si possible, que les autres et un peu plus longs.

On remarquera que les deux conférences de l'après-midi roulent sur la vie chrétienne du soldat à la caserne, vie privée le premier jour, vie sociale le second. Ces conférences se font sans surplis, si possible dans une salle autre que la chapelle : ce sont des entretiens familiers qui n'excluent pas le dialogue. Il est bon qu'elles soient données par un aumônier militaire au courant des mœurs du soldat. Beaucoup de questions peuvent y être traitées : on n'oubliera pas, dans la première conférence, de parler de l'hygiène physique et morale du soldat, et on signalera aux retraitants les diverses façons dont il peut et doit assurer sa liberté de conscience. On distribuera même, à l'issue de cette conférence, des « Carnets du soldat »; on aura soin d'expliquer auparavant la manière de s'en servir (1).

Après avoir entretenu les retraitants sur les devoirs du soldat chrétien envers Dieu et envers lui-même, on lui parlera, dans la seconde conférence de 3 heures, de ses devoirs envers le prochain, c'est-à-dire envers ses parents, ses camarades, ses chefs, son aumônier, etc.

---

(1) *Carnet du Soldat et du Marin,* moyens pratiques d'assurer aux soldats la liberté de conscience (3e édition revue et corrigée). En vente, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims.

Prix de vente : L'unité, 0 fr. 10, franco 0 fr. 15.
Les 50, 4 fr. 50, » 5 fr. 25.
Le 100, 8 fr. 00, » 9 fr. 00.

Dans certains milieux il serait même utile de donner aux conscrits quelques notions claires sur la patrie et le patriotisme.

Une note de franche gaieté doit caractériser ces entretiens qui ont pour but secondaire de reposer un peu les conscrits, saturés de sermons et d'exercices de toutes sortes.

Les conférences du soir n'ont point de plan bien défini. Dans la première on fait surtout défiler les vues qui ont trait à l'arrivée à la caserne et à tout ce qui s'y passe : lavabo, théories, exercices, corvées, repas, etc. Dans la seconde on parle des marches et manœuvres, des permissions, des cercles militaires, etc. C'est l'occasion de montrer et surtout de dire une foule de choses qui seront très utiles aux retraitants dès leur entrée à la caserne : c'est la vie de caserne prise sur le vif, un enseignement pratique qui vient heureusement compléter toutes les notions que l'on aura pu donner aux conscrits durant la retraite (1).

Si ces séances ne peuvent être faites, on prolonge la récréation qui suit le souper et on fait entrer le

(1) Si dans les centres importants on peut louer sur place l'appareil à projections avec tous ses accessoires, il n'en est pas de même dans les petites villes où il faut amener à grands frais le matériel nécessaire. Peut-être trouvera-t-on difficilement des vues exclusivement militaires pour deux séances d'une heure chacune : le plus simple, en ce cas, serait d'imiter l'Œuvre des Retraites militaires du diocèse de Cambrai, qui a fait faire, d'après des gravures et des photographies prises sur nature, une série de 60 vues qu'elle possède en cinq exemplaires. Chaque directeur de retraite emporte ainsi avec lui sa boîte de 60 vues, qui reste la propriété de l'Œuvre diocésaine des Retraites militaires.

La Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, a fait paraître en 1907 une conférence intitulée *La Journée du Soldat*, avec une série de 26 vues de projection.

plus possible de renseignements pratiques dans les deux conférences de 3 heures.

f) **Avis spéciaux à donner.**

C'est au directeur qu'il appartient de donner les avis, chaque jour de la retraite à 8 heures.

Le premier jour, il rappelle aux retraitants qu'il leur est défendu de sortir; il insiste sur la nécessité de s'imposer des sacrifices en retraite. A la caserne on leur en demandera bien davantage et de plus durs... Enfin, après avoir ajouté les observations qu'il juge bon de faire selon les circonstances, il leur explique la théorie du Chapelet, « le petit Lebel », et leur annonce qu'il y aura chaque jour trois grands exercices de tir, c'est-à-dire trois chapelets. Il récite avec eux le premier chapelet, comme il a été dit plus haut.

Le second jour, il insiste sur les points du règlement qui ont été moins bien observés; il recommande d'éviter la dissipation à laquelle on est plus exposé en retraite après la confession, et de se préparer à la communion du lendemain en employant bien la journée. Il conseille de prendre quelques bonnes résolutions. S'il y a lieu, il félicite les retraitants de leur bonne volonté et les encourage à continuer, etc.

g) **Exercices militaires.**

Plan des théories et exercices.

9 heures 1/2. — Exercices militaires :

Premier jour { Position du soldat sans armes. / Principes d'alignement.

Deuxième jour { Gymnastique d'assouplissement. / Boxe.

1 heure 1/2. — Théorie militaire :

Premier jour { Marques extérieures de respect. — Distinction des grades. / Paquetage. — Fusil.

Deuxième jour { Punitions et Réclamations. — Permissions. / Manière de faire son lit, etc.

5 heures. — Exercices militaires :

Premier jour { Demi-tour de pied ferme et en marche. / Manière de saluer.

Deuxième jour { A droite et à gauche par quatre. / Marche de front. — Colonne par quatre.

Le programme des exercices militaires prévus par le règlement de la retraite n'est pas et ne doit pas être chargé.

Le but que l'on se propose en leur donnant une place dans les Retraites de Départ est : 1° d'occuper les jeunes gens pendant la récréation à des exercices physiques communs qui les reposent et les détendent après les exercices spirituels ; 2° de leur être utile en leur donnant les premiers rudiments de la science militaire.

Mais on ne doit pas oublier que le but des exercices militaires est tout à fait secondaire en retraite, et par conséquent on se gardera bien de les prolonger au delà du temps prévu par le règlement.

Pour qu'ils soient utiles, ces exercices doivent se faire sérieusement et exactement. Ils ont lieu en plein air ou dans une grande salle si le temps est par trop mauvais.

Avant l'ouverture de la retraite on s'assurera que les objets nécessaires à l'instructeur n'ont pas été oubliés : paquetage, literie, théorie, et si possible, fusil.

h) **Repas.** — La composition des menus varie suivant les milieux et les circonstances. Dans les retraites du diocèse de Cambrai, les deux repas principaux comportent un plat de viande et un plat de légumes, plus un dessert quelconque. A midi on donne toujours le potage et le café ; souvent des personnes généreuses offrent un verre de vin ou de liqueur. Au déjeuner on sert généralement du café au lait, sauf le jour du départ où l'on sert du chocolat. Si les ressources le permettent, on donne après ce déjeuner d'adieu un verre de vin et un biscuit.

La nourriture doit être variée, économique, abondante sans gaspillage. Avoir soin toujours de prévoir les jours de maigre.

On fait la lecture au réfectoire pendant la première partie des repas et on donne au dessert la permission de causer. Les retraitants lisent à tour de rôle pendant quelques minutes, à moins que les prêtres et collaborateurs ne se chargent de ce soin.

Nous avons donné, au chapitre second de la première partie, quelques titres d'ouvrages à lire pendant ces retraites : c'est au Directeur de la retraite à juger des ouvrages à lire suivant la nature de son auditoire.

i) **Récréations.** — Les récréations devant être gaies et vivantes, les aumôniers feront tous leurs efforts pour intéresser les jeunes gens et les mettre à l'aise.

On donnera aux retraitants la permission de fumer et, au besoin, on s'offrira à faire renouveler leur provision de tabac, eux-mêmes ne pouvant pas sortir.

Il est important de veiller à ce que les conscrits ne puissent quitter le lieu de la récréation pour aller dans les estaminets voisins ou dans les dortoirs.

On profitera des récréations pour causer familièrement avec eux, soit avec plusieurs ensemble, soit

avec un seul en particulier. De même, c'est pendant les récréations qu'on leur remettra l'adresse de l'aumônier militaire de la garnison où ils vont se rendre, si toutefois ils ont reçu leur feuille de route, ainsi que tous les renseignements utiles qu'on aura pu se procurer sur cette garnison (1).

Pendant la récréation qui suit le dîner du premier jour, on peut tirer la photographie du groupe des retraitants. Si on ne peut le faire soi-même, il suffit de s'entendre pour l'heure avec un photographe de la ville, avec lequel on fixe d'avance le prix des cartes photographiques. Dans certaines de nos retraites, les conscrits ont pu se procurer ainsi de magnifiques cartes postales photographiques ne coûtant pas plus de 0,25 centimes. C'est un excellent moyen pour les conscrits de conserver vivant le souvenir de la retraite, et, pour les aumôniers, de se fixer dans l'esprit les traits de ceux avec qui ils auront peut-être plus tard à correspondre.

j) **Clôture de la retraite.** — Messe du départ, communion, rénovation des promesses du baptême, consécration à la Sainte Vierge, déjeuner, adieux, départ.

Pour clôturer la retraite, on fera bien de donner à la messe du départ toute la solennité possible.

---

(1) Faisons remarquer en passant combien serait précieux le *Guide* qui donnerait aux prédicateurs de retraites et aux aumôniers militaires les renseignements suivants, pour toutes les garnisons : nombre de casernes, leurs distances de l'église et de la maison de l'aumônier, l'adresse complète de ce dernier, l'heure des offices du dimanche, le genre des hôpitaux, s'ils sont mixtes, avec religieuses ou laïcisés, quelques adresses de bonnes maisons, restaurants, sièges des groupes de jeunesse, etc., etc. (Envoyer toutes communications, 1, rue Belmas. Cambrai, à la Direction de l'Œuvre des Retraites militaires de Départ et de Retour, qui songe à la préparation de ce *Guide*.)

Qu'on y exécute quelques beaux chants militaires comme dans les messes des conscrits; qu'on y fasse réciter à haute voix les actes avant et après la communion. Il faut que tout rappelle un peu les cérémonies si impressionnantes de la Première Communion. Qu'on n'omette pas la rénovation des promesses du baptême, la consécration à la Très Sainte Vierge, le serment au drapeau. On trouvera à l'appendice des formules spéciales pour cela. On terminera enfin la cérémonie par le chant du Magnificat et la Bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Toujours nous nous payons le luxe d'un toast au souper du deuxième jour ou au déjeuner de clôture : cela donne aux retraitants l'occasion d'exprimer aux aumôniers leur reconnaissance par un petit mot d'abord, et ensuite par une collecte destinée à couvrir en partie les frais de la retraite. On ne s'étonnera pas de cet usage quand on saura que nos retraites sont absolument gratuites : d'ailleurs, chacun ne met à la quête que ce qu'il veut et ce qu'il peut.

C'est celui des retraitants qui paraît le plus capable de s'en bien acquitter qui est choisi pour préparer ce petit discours.

Il recommande la quête qu'il fera pour couvrir en partie les frais de la retraite (non pas pour les aumôniers), et il exprime les raisons de cette quête d'une façon discrète et délicate, mais aussi très franche pour que chacun comprenne bien. Le Directeur répond au compliment et annonce qu'on va offrir aux retraitants « le verre des adieux ». Il recommande la quête aux retraitants, leur exposant les frais qu'entraîne une telle œuvre, et les prie d'intéresser leurs parents et amis par l'envoi d'un mandat qui, si petit soit-il, sera toujours le bienvenu. Il engage les retraitants à

s'abonner aux *Échos des Retraites* et à l'*Étendard* (1); à y faire abonner leurs amis; à être bien fidèles à envoyer la carte postale qui leur a été remise, comme aussi d'écrire souvent à leurs aumôniers qui se feront un bonheur de répondre; il annonce que tous les retraitants vont être signalés et chaudement recommandés aux aumôniers des garnisons où ils se rendent; il recommande aux jeunes gens de rendre visite à leurs curés avant de partir et de leur dire si oui ou non ils ont été contents de la retraite; il donne rendez-vous à tous pour la retraite du retour.

Ce dernier repas doit être joyeux et plein d'entrain.

Le directeur de la retraite de départ fera bien d'inviter une fois à la table des retraitants le curé de l'endroit et le propriétaire du local occupé par les retraitants, et il profitera de cette occasion pour les remercier de leur hospitalité.

Avant le départ, les aumôniers disent adieu à chaque retraitant, et ont soin de leur laisser une bonne parole surnaturelle comme dernier mot.

Nous avons vu, je crois, tous les exercices d'une retraite de départ. S'il y a des omissions dans l'énumération de certaines parties d'une organisation si complexe, et si peut-être nous sommes tombés pour certaines autres dans la prolixité, nous demandons pardon aux futurs Directeurs de retraite, persuadés du reste que leur esprit d'initiative et leur dévouement saura suppléer à la pauvreté de ces pages.

---

(1) *Échos des Retraites,* revue trimestrielle, 1, rue Belmas, Cambrai. Prix : 0 fr. 60 par an pour la France, 0 fr. 75 pour l'Étranger.

L'*Étendard,* informateur militaire, éducateur social, courrier récréatif, paraissant tous les mois. Même adresse. Prix : 1 fr. pour le Nord, 1 fr. 25 pour les autres départements, 1 fr. 60 pour l'Étranger.

Troisième Partie. - Après la Retraite.

Chapitre I. - Règlement des comptes.

Les retraitants sont partis, non sans qu'on leur ait fait promettre d'écrire aux aumôniers-prédicateurs de la retraite, dont ils ont l'adresse.

Après leur départ, le Directeur et ses auxiliaires se réunissent pour se communiquer leurs impressions et faire ensemble le bilan de la retraite, notant les détails intéressants et édifiants, relevant les beaux exemples et les paroles ou remarques originales des retraitants, en un mot accumulant tous les renseignements nécessaires pour écrire un excellent compte rendu et retracer fidèlement la physionomie de la retraite (1).

Le Directeur veille à ce que tout soit bien remis en ordre; règle immédiatement les frais de la retraite

(1) Là où les retraites sont organisées par une Œuvre diocésaine, le Directeur de chaque retraite est prié d'envoyer à la direction de l'Œuvre, aussitôt la retraite terminée, un état de la retraite qu'il a dirigée avec le nom des prêtres et collaborateurs qui l'ont aidé, et tous les renseignements utiles sur les retraitants, etc. En même temps il renvoie les livres ou objets qui lui avaient été prêtés par l'Œuvre.

ou s'entend pour cela avec les personnes intéressées; remet aux gens de service le pourboire qu'il juge convenable; donne, s'il y a lieu, à ses auxiliaires, des honoraires en rapport avec l'état de ses ressources, envoie un mot de remerciement aux personnes ayant fait des dons pour la retraite, et enfin ne quitte pas la ville sans avoir salué et remercié le propriétaire de la maison occupée par les retraitants ainsi que le curé de la paroisse.

Chapitre II. - Moyens d'assurer la persévérance des retraitants.

Et maintenant que la retraite est bien finie, les prédicateurs vont-ils se désintéresser complètement du salut des jeunes gens auxquels ils ont prodigué leur dévouement? Ils ne le peuvent pas, ils ne le doivent pas, ils ne sauraient le faire. C'est pourquoi nous terminons cet humble travail par l'énumération de quelques moyens propres à assurer la persévérance des retraitants.

1° **Les Listes de retraitants.** — On a vu que, la veille de la retraite, le collaborateur prenait les noms et adresses des conscrits retraitants, tant leur adresse civile que leur adresse militaire (1). Ces

(1) Quand la retraite s'ouvre, il arrive souvent que les retraitants n'ont point reçu encore leur destination. Dans ce cas on leur remet une carte postale à l'adresse de l'aumônier directeur. Ils remplissent cette carte dès leur arrivée au régiment, donnant leur adresse complète et disant un mot de leurs premières impressions.

renseignements seront mis à profit par l'aumônier directeur, qui pourra ainsi transmettre à chacun des aumôniers des différentes garnisons les noms des retraitants affectés aux diverses casernes ou forts de la localité. Les directeurs dépendant d'une Œuvre diocésaine envoient à celle-ci, le plus tôt possible, les listes remplies durant la retraite : la direction de l'Œuvre en fait le classement et se charge du soin d'avertir les aumôniers des différentes garnisons.

2° **Les Visites.** — On ne se contente point d'adresser les conscrits retraitants à l'aumônier de leur garnison. Si on le peut, on va soi-même rendre visite aux retraitants, soit dans leur ville de garnison, en leur donnant rendez-vous chez l'aumônier, soit dans leur commune, lorsqu'ils se trouvent en permission. On les prépare ainsi à la retraite du retour, en même temps qu'on témoigne à leurs familles l'intérêt qu'on porte aux jeunes gens qui nous sont confiés.

3° **Correspondance.** — La correspondance, moins coûteuse et plus expéditive, viendra au secours des aumôniers qui n'ont ni le temps ni les ressources suffisantes pour visiter les anciens retraitants.

Pour un jeune homme qui est séparé de sa famille, placé au milieu d'étrangers, entouré à la caserne de camarades inconnus dont il se défie à juste titre avant de les avoir sondés, les premiers temps passés au régiment sont très pénibles. On ne saurait croire tout le bonheur et toute la joie qu'apporte au soldat une lettre affectueuse, une lettre du pays.

Aussi est-il très vivement recommandé aux prêtres prédicateurs des retraites de départ de correspondre de temps en temps avec les jeunes gens qui leur ont accordé leur confiance pendant la retraite. C'est la continuation directe de leur ministère.

Ils feront bien d'adresser leurs lettres pour les soldats chez l'aumônier militaire (1), afin de donner à ce dernier l'occasion de voir le soldat et de lui parler.

Il est également très recommandé de demander de leurs nouvelles aux aumôniers de la garnison dans laquelle ils se trouvent, de manière à les suivre de près et à les préparer, pendant le service militaire, à la retraite du retour.

---

(1) On aura soin d'indiquer, dans un petit mot à l'aumônier, la compagnie et le régiment du soldat pour qui la lettre est envoyée, afin qu'il puisse le faire appeler à son domicile.

APPENDICES

1. Rénovation des Promesses du Baptême

Allocution

Vous venez de recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Dieu de votre première communion. Comme en ce beau jour votre âme est pure et, j'en suis persuadé, dans le plus intime de votre cœur vous avez déjà promis à Dieu de lui être fidèles ; mais cette promesse du cœur ne peut suffire, vous devez faire davantage. C'est publiquement, en présence de vos amis, que vous devez renouveler à Jésus-Christ les promesses de votre Baptême.

Formule de Rénovation

— Il y a vingt ans, on a fait en votre nom des promesses solennelles, mais vous étiez trop jeune pour comprendre l'étendue du bienfait qui vous était accordé et des obligations que vous aviez contractées. Aujourd'hui que vous êtes en possession de toutes vos facultés, que votre cœur est pur, promettez-vous de renoncer au démon ?

— Oui ! je le promets.

— Promettez-vous de renoncer à ses pompes et à ses fausses maximes qui sont la contradiction des maximes de l'Evangile ?

— Oui ! je le promets.

— Promettez-vous de renoncer aux œuvres du démon, en évitant de commettre le péché ?

— Oui ! je le promets.

— Promettez-vous d'appartenir à Jésus-Christ et d'être fidèle à tous vos devoirs de chrétien et de soldat ?

— Oui ! je le promets.

— Promettez-vous devant cet emblème national dévouement et fidélité au drapeau de la Patrie ?

— Oui ! je le promets.

— Promettez-vous de ne pas rougir de votre foi, quand vous serez au régiment, de fouler aux pieds le respect humain, cette lâche faiblesse qui a perdu tant de chrétiens et qui les retient dans un honteux esclavage ?

— Oui ! je le promets.

— Pour rester fidèle à vos résolutions, promettez-vous de recourir souvent aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et à la dévotion à la Sainte Vierge ?

— Oui ! je le promets.

— Maintenant que vous avez renouvelé les promesses de votre Baptême, vous voilà engagés envers Jésus-Christ.

Vous serez des soldats courageux, des soldats fidèles au Drapeau de la France et de la Religion.

Mais pour ne pas faillir à votre devoir et rester de bons chrétiens, vous avez besoin du secours spécial de la Sainte Vierge.

Ce secours, vous allez le demander par une consécration solennelle que vous ferez tous ensemble de vive voix en présence de l'image de Marie.

Formule de consécration.

(*A haute voix.*) Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

O Marie Immaculée, | Mère de Dieu et des hommes, | réunis à vos pieds, | pour la dernière fois, | avant

de nous rendre sous les drapeaux, | nous venons vous supplier | d'accueillir l'offrande et la consécration | que nous vous faisons aujourd'hui de tout nous-même, | de nos cœurs, | de nos pensées, | paroles, | actions, | de la douleur profonde que nous concevons à la vue de notre vie passée, | des résolutions et des promesses que nous déposons au pied de votre autel, | d'être toujours des soldats chrétiens. | Nous remettons entre vos mains | nos peines, | nos travaux, | notre vie, | notre mort, | notre avenir du temps et de l'éternité.

Veuillez agréer, ô Marie, | cette humble offrande, | cette consécration solennelle, | que nous vous faisons en ce jour. | Considérez | à combien d'ennemis et de dangers | nous allons être exposés, | et prenez pitié de nous. | Partout dispersés loin de nos familles, | sans mère et sans soutien, | nous vous en conjurons, | ô Marie, | soyez pour nous | une mère puissante et miséricordieuse; | veillez toujours sur vos enfants | qui ont besoin de votre tendresse | et de toutes vos faveurs | pour ne pas périr. | Protégez-nous, | priez pour nous | et faites qu'au sortir de la vie, | soit au milieu des combats, | soit au sein de nos familles, | nous soyons tous admis | avec nos saints patrons, | avec les anges et les saints, | au bonheur de posséder Dieu au ciel | et de vous bénir dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

2. Œuvre des Retraites de Départ et de Retour.

DIOCÈSE DE CAMBRAI

I. — NOTICE.

I. **But.** — Personne n'ignore les dangers auxquels est exposée l'âme des soldats, lorsqu'ils quittent la famille pour servir la Patrie.

Autrefois, ils avaient au régiment un ami fidèle qui leur parlait de Dieu, leur rappelait leurs devoirs religieux et leur en facilitait l'accomplissement : c'était l'Aumônier.

L'Aumônerie militaire a été supprimée depuis longtemps. Les cercles militaires catholiques, ces maisons de famille, ces asiles bénis du soldat où il trouvait, avec les conseils du prêtre, des amusements honnêtes et de bons camarades, n'existent plus et n'ont pas été remplacés dans beaucoup d'endroits.

L'Œuvre diocésaine des Retraites de Départ et de Retour a pour but :

1° Par des retraites, au moment du départ des jeunes soldats, de les prémunir contre les difficultés et les dangers de la vie militaire, de leur donner de sages conseils et une ligne de conduite appropriée à leur nouvelle vie.

2° Par des retraites qui suivent immédiatement leur retour, de leur permettre de réparer leurs défaillances et leurs misères morales, d'apprendre aux soldats libérés les devoirs qui les attendent dans la vie civile, enfin de leur tracer un programme chrétien pour l'avenir.

II. — ORGANISATION DES RETRAITES.

1° A des époques qui seront indiquées en temps utile, avant le départ de la classe et le plus tôt possible après la sortie du régiment, des retraites de deux jours sont organisées par les soins de MM. les aumôniers des soldats, et ouvertes aux jeunes gens qui leur auront été signalés.

Des invitations personnelles leur seront adressées.

2° Les centres de retraites seront multipliés à mesure que les ressources de l'Œuvre le permettront, pour procurer le bienfait de ces exercices à un plus grand nombre de jeunes gens et leur éviter des frais de déplacement.

3° La nourriture et le logement des retraitants sont gratuits quand il le faut.

4° Il suffit, pour être admis à ces retraites ou pour y envoyer des retraitants, de s'adresser à M. le Directeur de l'Œuvre, 1, rue Belmas, à Cambrai, qui fera parvenir les renseignements nécessaires et se chargera d'adresser lui-même des invitations personnelles aux jeunes gens qui en auront manifesté le désir ou qu'on aura bien voulu lui signaler.

III. — MOYENS D'Y CONTRIBUER.

Toutes les familles chrétiennes qui ont ou qui auront des enfants sous les drapeaux, toutes les personnes pieuses, sont instamment invitées à aider efficacement de leurs prières et de leurs aumônes cette Œuvre des Retraites dont l'importance n'échappe à personne. Pour seconder de tout leur pouvoir les prêtres qui en sont chargés, nous osons compter sur le dévouement de nos vénérés confrères dans le sacerdoce.

Le moyen pratique d'y contribuer, c'est de se faire inscrire dans l'Œuvre du Denier des Retraites de Départ et de Retour dont on trouvera ci-après les statuts.

3. Statuts du Denier des Retraites de Départ et de Retour.

But. — Avec la haute approbation de Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, l'Œuvre du Denier des Retraites de Départ et de Retour est fondée dans le diocèse en vue : *a*) d'assurer par des prières le succès des retraites données chaque année avant le départ et après le retour des jeunes soldats ;

b) de procurer aux prêtres chargés de ces retraites les ressources dont ils ont besoin pour les rendre accessibles à un plus grand nombre.

Conditions. — Pour faire partie de l'Œuvre il suffit : 1° de donner son nom ; 2° de dire chaque jour un *Ave Maria* avec l'invocation : Notre-Dame des Armées, priez pour nos soldats ; 3° de faire chaque année une offrande minimum de 0 fr. 25 c.

Seront considérés comme bienfaiteurs de l'Œuvre ceux qui, en appréciant l'importance, voudront bien lui faire une offrande plus considérable.

Fonctionnement. — L'Œuvre est assurée par des zélateurs et zélatrices qui s'engagent à la propager et à recueillir les cotisations. Les ressources seront centralisées à Cambrai, à la Direction de l'Œuvre, ou remises à MM. les curés qui les feront parvenir à cette destination.

Les versements doivent se faire au commencement de Juillet, de manière que les comptes soient terminés après les retraites ecclésiastiques.

Un bulletin paraîtra tous les trimestres (Prix : 0,60 par an pour la France, 0,75 pour l'Étranger), afin de renseigner sur les résultats obtenus les personnes qui s'intéressent à l'Œuvre et de la rappeler à leur zèle.

Avantages spirituels. — Des messes sont célébrées chaque année pour les bienfaiteurs et les membres de l'Œuvre.

Des prières seront dites à leurs intentions pendant les Retraites.

Monseigneur l'Archevêque accorde une indulgence de 100 jours aux bienfaiteurs et aux membres de l'Œuvre pour la récitation quotidienne de la prière indiquée plus haut.

Jeunes gens, mères de famille, personnes charitables, l'Œuvre diocésaine des Retraites de Départ et

de Retour fait un pressant appel à votre dévouement.

Vous avez compris la nécessité de cette œuvre, vous l'apprécierez mieux encore par les résultats que le Bulletin vous fera connaître. Elle se remet entre vos mains, elle se confie à votre cœur; vous la ferez connaître, vous recruterez des adhésions au Denier des Retraites de Départ et de Retour; vous montrerez qu'on ne fait pas appel en vain à votre patriotisme et à votre charité.

Vu, approuvé et recommandé à nos chers diocésains.

Cambrai, le 30 Août 1905.

† M.-A. SONNOIS,
Archevêque de Cambrai.

---

4. Lettre à MM. les Curés.

DIOCÈSE DE

—

ŒUVRE DIOCÉSAINE
des Retraites Militaires
de Départ et de Retour

—

Cher Confrère,

De nouveau nous nous permettons de faire appel à votre bienveillant concours pour l'organisation des Retraites de départ.

Point nécessaire de vous montrer les avantages de notre Œuvre pour les jeunes gens qui sont à la veille de partir au régiment.

En retraite, les conscrits apprennent de l'aumônier militaire bien des vérités pratiques qui ne peuvent être

dites que par un prêtre connaissant à fond le soldat et autorisé par ses fonctions à traiter ces sujets spéciaux. Ils acquièrent aussi auprès de gradés instructeurs, membres de nos œuvres de garnison, ou d'anciens sous-officiers qui se mettent généreusement à notre disposition, les rudiments de la science militaire qui leur donnent une supériorité sur les autres recrues et attirent sur eux l'attention de leurs chefs.

Aussi nombre d'évêques ont établi ces retraites dans leur diocèse, et Sa Grandeur Monseigneur de . . . . vient de les recommander tout particulièrement à son clergé.

Vous vous intéresserez donc aux Retraites des Conscrits de cette année. Ne les annonçons pas comme une chose vulgaire, mais comme une chose bien importante. Allons frapper à la porte de chacun d'eux et parlons-leur nous-mêmes : décidons-les les uns après les autres à venir chercher auprès de Jésus la force nécessaire pour devenir d'excellents soldats et rester fidèles à leur foi chrétienne.

Ne nous laissons vaincre par aucune difficulté. Le terrain est assurément parfois bien ingrat..... Qu'importe ! Mettons-y notre foi, notre charité; mettons-y tout notre cœur. Il y va du salut de nos chers jeunes gens.

Nous adresserons une lettre d'invitation aux Conscrits dont vous nous aurez signalé le nom et l'adresse; et nous vous prions de nous dire dans quelle mesure vous pourrez contribuer aux frais de séjour de vos Retraitants.

Veuillez agréer, vénéré Confrère, l'assurance de notre religieux dévouement en Notre-Seigneur.

Pour les Aumôniers militaires,

X.

5. Réponse de MM. les Curés.

Paroisse de le . . . . 19. . . . .

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous envoyer les noms et adresses des Conscrits de ma paroisse (1) que je désirerais faire inviter personnellemeut à la Retraite de Départ de . . .

....

....

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

---

6. Lettre aux Conscrits.

DIEU ET PATRIE !

DIOCÈSE DE

—

ŒUVRE DIOCÉSAINE
des Retraites Militaires
de Départ et de Retour

—

Cher Ami,

Nous savons que vous attendez avec anxiété votre ordre d'appel pour partir **à la Caserne**.

Une vie nouvelle va s'ouvrir devant vous. Que sera-t-elle ? Dieu le sait ! . . . En tous cas vous voulez, n'est-ce pas, — et vos parents le veulent aussi, — que

(1) Avoir soin d'envoyer les noms des Conscrits sous enveloppe fermée.

votre vie au régiment soit honnête et chrétienne ? Ayez confiance, cher Ami, nous venons vous signaler un moyen de la rendre telle.

Des **Retraites de Départ** sont organisées chaque année dans le Diocèse, en faveur des futurs soldats, désireux d'en profiter.

Leur nombre va toujours en augmentant.

Théorie militaire

Tous les anciens retraitants étaient appelés comme vous à réaliser les mêmes sacrifices, à pratiquer les mêmes devoirs, et ils avaient les mêmes appréhensions.

Ils trouvèrent à la Retraite des amis qui sont maintenant leurs soutiens au régiment. Ils y trouvèrent surtout des prêtres dévoués et expérimentés qui leur donnèrent beaucoup de conseils pratiques qu'ils ont suivis, ainsi que l'attestent leurs nombreuses lettres aux Aumôniers à qui ils disent tout le bonheur qu'ils ont éprouvé à suivre nos Retraites et les avantages précieux qu'ils en ont retirés.

Qu'y trouvèrent-ils encore ? Devinez... Des anciens soldats qui par dévouement étaient venus leur donner quelques leçons d'assouplissement et quelques théories militaires,

afin qu'ils ne parussent pas si « bleus » en arrivant à la caserne. Voyez plutôt ci-dessous la théorie sur le paquetage.

Théorie sur le paquetage

Tout cela, cher ami, vous le trouverez encore dans les Retraites de cette année.

Pour les frais de séjour, chacun donne ce qu'il peut et ce qu'il veut.

Venez donc sans hésiter, assuré que vous êtes de bien profiter de la Retraite, et de ne pas vous y ennuyer. Les vaillants aumôniers qui la prêcheront sauront bien vous en empêcher. Vous leur donnerez tout de suite votre confiance et votre estime, et eux vous donneront leur talent, leur dévouement et leur cœur.

Nos compliments à vos bons parents. Dites-leur que nous vous attendons avec confiance et que vous serez reçu à bras ouverts. Nous vous serrons cordialement la main.

X., *Aumônier militaire.*

P. S. — Prière de choisir sur la feuille ci-jointe la Retraite qui vous conviendra le mieux et d'envoyer sans retard votre adhésion à Monsieur le Correspondant indiqué, ou bien à M. le Directeur de l'Œuvre.

Ouverture de la Retraite, à 7 heures $1/_2$ précises du soir.

7. Réponse des Conscrits.

DIEU ET PATRIE !

DIOCÈSE DE

—

ŒUVRE DIOCÉSAINE
des Retraites Militaires
de Départ et de Retour

—

FEUILLE D'ADHÉSION

à renvoyer sans tarder, dans la huitaine, sous enveloppe fermée avec timbre de 0.10 centimes, au Correspondant de la Retraite que vous aurez choisie, ou à M. le Directeur de l'Œuvre des Retraites . . . . . .

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous apprendre que je me propose d'assister à la Retraite Militaire qui sera donnée à

.....

Mes parents, à qui j'ai communiqué votre lettre, veulent bien me permettre d'y prendre part.

Daignez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Signature : .....

Adresse : .....

..... le 19

8. Lettre aux Bienfaiteurs.

DIOCÈSE DE

—

ŒUVRE DIOCÉSAINE
des Retraites Militaires
de Départ et de Retour

—

M

Nous nous permettons de faire appel à votre générosité en faveur de l'Œuvre diocésaine des Retraites de Départ et de Retour.

Etablie dans le Diocèse depuis . . . , cette œuvre, bénie et encouragée par Monseigneur . . . , a produit déjà de merveilleux résultats, comme vous pourrez en juger par la lecture des « *Échos des Retraites* » qui paraissent chaque trimestre.

Mais la plupart des Retraitants appartenant à la classe ouvrière, l'Œuvre des Retraites ne peut guère vivre qu'en recourant à la charité chrétienne. C'est pourquoi nous espérons que vous voudrez nous aider à couvrir les frais des Retraites que nous organisons cette année dans tous les arrondissements.

Un moyen très efficace d'assurer les ressources permanentes de l'Œuvre serait de prendre à sa charge une partie des frais de séjour de ceux qu'on envoie à la Retraite : 7 frs. 50 par retraitant couvriraient le plus gros des dépenses.

Des Messes sont célébrées chaque année pour les Bienfaiteurs et les Membres de l'Œuvre; des prières sont dites à leur intention pendant les Retraites.

On participe à l'Œuvre à titre de :

Fondateur, en versant la somme de 1,000 francs ou une souscription annuelle de 100 francs;

Bienfaiteur, en versant la somme de 500 francs ou une souscription annuelle de 50 francs;

Donateur, en versant la somme de 100 francs ou une souscription annuelle de 20 francs;

Protecteur, en versant la somme de 50 francs ou une souscription annuelle de 10 francs.

Veuillez, M , agréer, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre profond respect.

---

9. Appel aux Communautés religieuses pour le salut de nos soldats

DIOCÈSE de

—

ŒUVRE DIOCÉSAINE
des Retraites Militaires
de Départ et de Retour

AVE MARIA

—

Notre-Dame des Armées, priez pour nous.

Personne n'ignore les dangers immenses que court à l'heure présente dans nos garnisons toute la jeunesse française. Hélas ! il faut le reconnaître, la caserne, pour ceux qui n'ont pas de principes bien arrêtés, un caractère solidement trempé, achève l'œuvre de l'école sans Dieu, et pervertit à jamais l'âme des jeunes gens. A quels débordements d'impiété, d'irréligion et d'immoralité ne se livre-t-on pas quand on lâche la bride aux passions humaines,

et quand la volonté ne connaît plus aucun frein ! Il suffit pour s'en rendre compte, d'avoir vu de près cet enfer de la caserne, ou d'avoir reçu les confidences attristées de nos meilleurs soldats.

On sait d'autre part la situation faite à ces jeunes gens par des circulaires récentes, des règlements sévères qui empêchent toute action du prêtre dans ces milieux où elle serait absolument indispensable. Les casernes sont un foyer de désordres ! Les hôpitaux militaires, privés de leurs religieuses et de leur aumônier, n'offrent plus aux malheureux qui y sont en traitement, aucune des garanties que leur assurait l'ancienne législation. Tout conspire enfin à rendre l'action du prêtre inefficace, la pratique de la religion impossible.

Le mal est immense, et l'on se demande avec angoisse ce que deviendront ceux qui arrivent à l'âge d'homme. Justement émus de ces graves dangers, des évêques et des prêtres, estimant qu'il est préférable de prévenir le mal, plutôt que d'avoir à le réparer, ont voulu prémunir les jeunes gens par des retraites spéciales de départ. Mgr . . . . . a daigné bénir et encourager cette œuvre dans son diocèse : elle a produit de merveilleux résultats, elle voit s'accroître chaque jour le nombre des adhérents.

Assurément, il est consolant pour les aumôniers militaires et les prêtres qui s'intéressent à ces œuvres, de voir affluer ces jeunes gens, qui sacrifient volontiers les quelques jours qui précèdent l'incorporation, pour mettre ordre aux affaires de leur âme et faire provision d'énergie et de force surnaturelle pour les combats qu'il faudra soutenir à la caserne. Une telle œuvre mérite, à coup sûr, toutes les sympathies des familles chrétiennes et de toutes les âmes pieuses.

Mais pour être efficace et féconde, il lui faut la rosée céleste qui fait germer les grandes vertus, il lui faut la bénédiction divine.

Voilà pourquoi nous venons solliciter des âmes religieuses l'aumône, plus indispensable que toute autre, de la prière et du sacrifice en faveur de nos pauvres soldats. Nous supplions les Communautés religieuses de prier pour ces chers jeunes gens qui doivent être le plus ferme appui de la religion catholique dans notre pays.

Ah ! ne refusons rien à nos chers soldats ; ne refusons rien surtout au Sacré Cœur de Jésus qui, en ce moment, plaide leur cause auprès de nous. Communions, Offrandes du Saint Sacrifice, Adorations auprès du Tabernacle, Chemins de Croix, Pénitences, donnons sans calculer pour ces pauvres âmes auxquelles nous avions peut-être si peu songé jusqu'ici. Usons aussi, pour vaincre leurs ennemis, de l'arme toute-puissante du Saint-Rosaire. On a vu des merveilles de grâce, opérées par l'Ave Maria adressé à Marie par le soldat lui-même. Ne nous lassons pas de le répéter pour lui à Celle que l'on appelle l'Avocate des pécheurs.

Ames ferventes des Communautés religieuses, vous surtout qui êtes persécutées, priez pour les jeunes gens qui viennent chercher la lumière, la paix et la force dans la retraite ; n'oubliez pas nos chers soldats.

BIBLIOGRAPHIE ET RENSEIGNEMENTS

1. — Instruction technique.

Sois bon soldat (petits conseils donnés aux conscrits), par l'ex-capitaine Magniez, 0 fr. 10; franco 0 fr. 15. France, chez tous les libraires; Belgique, à l'Œuvre de Saint-Charles, à Grammont.

Manuel de la préparation militaire en France, par le capitaine F. Chapuis; librairie Berger-Levrault, 5, rue des Beaux-Arts, Paris; (manuel très complet) : 1 fr. 50; *Manuel complémentaire de la préparation militaire pour la cavalerie, l'artillerie de campagne, le génie et le train des équipages,* par le même; prix 0,70, franco.

Caporal en quatre mois, par J. Boulanger, 0 fr. 50; 2, rue Boucher-de-Perthes, Amiens.

L'*Étendard*, informateur militaire, éducateur social, courrier récréatif; bulletin mensuel paraissant le 10 de chaque mois; 1 fr. par an pour le Nord, 1 fr. 25 pour les autres départements; 14 *bis,* rue Coquerez, Lille.

Les Jeunes, organe hebdomadaire de la Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France; 3 fr. par an; 5, place Saint-Thomas d'Aquin, Paris.

2. — Immunisation morale et religieuse.

La Franc-Maçonnerie et l'Armée, par G. Soulacroix; Paillart, Abbeville.

Avant le Service, par l'abbé Lucas-Championnière; franco, 0 fr. 40; 82, rue de l'Université, Paris.

Le Livre de poche du Soldat, par M. Girard; Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris.

La Pochette du Conscrit Français, par l'abbé Faurax, franco, 0 fr. 20; Vitte, Lyon.

Mosaïque, par l'auteur des *Pochettes;* Vitte, Lyon.

Lettres aux jeunes gens, par Fr. A. M. 1 fr.; Paillart, Abbeville.

Tracts de l'abbé Lucas-Championnière, 82, rue de l'Université, Paris.

L'*Union*, revue mensuelle, 6 fr. par an; 82, rue de l'Université, Paris.

Coups de clairon et coups de feu, par J. Santo, franco, 1 fr. — *Des armes et des munitions*, par le même, franco, 1 fr.; P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.

Carnet de chansons militaires, publié par l'« Étendard ». Prix : 0 fr. 20 l'exemplaire (Remise par quantité). S'adresser : 1, rue Belmas, Cambrai.

3. — Caisse mutuelle militaire.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. Marcel Tabari, 4, rue Saint-Pierre, Lille; ou au Service des Conscrits de l'A. C. J. F., 76, rue des Saints-Pères, Paris.

4. — Retraite de départ.

Mosaïque (voir plus haut).

Directoire de la Retraite de départ, pour prêtres directeurs, par l'abbé Lucas-Championnière, franco, 0 fr. 20; 82, rue de l'Université, Paris.

Conscrits en Retraite, par Daniel-Marie Fontaine; 82, rue de l'Université, Paris.

Prières et chants pour Retraites de départ, par l'abbé A. Lecoiffier, 13, rue des Dames, Rennes.

Échos des Retraites de départ et de retour, bulletin trimestriel, 0 fr. 60 pour la France, 0 fr. 75 pour l'étranger ; 10 abonnements ensemble, 5 fr. ; 1, rue Belmas, Cambrai.

Œuvres militaires, méthodes et fonctionnement; franco, 0 fr. 50; 1, rue Belmas, Cambrai.

Vie de l'abbé Bellanger, par M. Anizan; 82, rue de l'Université, Paris.

5. — Distribution d'objets de piété.

Pour les *scapulaires* de Notre-Dame du Mont-Carmel, s'adresser à M^me^ Lucien Maître, 8, avenue de Villeneuve-l'Étang, Versailles.

S'adresser pour le scapulaire de Saint-Michel, à l'église Saint-Michel des Batignolles, Paris, ou à M. Martin, 146, boulevard Raspail, Paris.

S'adresser pour les médailles de Saint-Benoît, au Bureau de l'Œuvre des médailles de Saint-Benoît, place du Martroi, à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret).

6. — Carnet du soldat et du marin.

Moyens pratiques pour assurer aux Soldats la Liberté de Conscience, par L.Farsy. — Ce travail se recommande, surtout à la veille de l'incorporation des nouvelles recrues, aux Directeurs d'Œuvres et aux Parents. Il sera aux uns et aux autres un moyen efficace de préservation et de sécurité. Brochure de poche, l'ex. : 0 fr. 10, franco : 0 fr. 15. — 50 ex. : 4 fr. 50, franco 5 fr. 25. — Le cent : 8 fr., franco : 9 fr. Action populaire, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims.

7. — Rapports avec les Aumôniers militaires.

Consulter la très instructive brochure citée plus haut, *Œuvres militaires,* méthodes et fonctionnement; 1, rue Belmas, Cambrai.

Demander la *liste des Aumôniers militaires* avec leur adresse, au bureau central des Associations ouvrières catholiques, 82, rue de l'Université, Paris; 0 fr. 10.

Consulter les Almanachs ecclésiastiques des divers diocèses, en particulier, celui de Cambrai.

Consulter le *Guide d'Action religieuse,* 1re année, 1908, pages 335 et suivantes; 2e année, 1909, pages 317 et suivantes. Bureaux de l'Action Populaire, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims.

8. — Le Cercle légal.

Consulter la brochure *Œuvres Militaires,* méthodes et fonctionnement; les *Guides d'Action religieuse* de l'Action Populaire.

9. — L'Aumônerie Militaire Coloniale.

Consulter la brochure *L'Œuvre de l'Aumônerie Militaire Coloniale : sa fondation, son but, ses moyens d'action, ses besoins,* par M. de Fromont de Bouaille, rue des Prêtres, à Lyon.

10. — Œuvres Militaires.

L'Ave Maria pour nos Soldats. . . Abbé Bellanger.
Le Très Saint Rosaire et les Œuvres Militaires . . . . . —
Les Soldats et l'Ave Maria . . . . —

Moyens surnaturels dans une Œuvre. Abbé Bellanger.
Nécessité des Œuvres Militaires . . —
Le Prêtre du Soldat . . . . . —
Le Prêtre du Soldat malade . . . —
La Sainte Vierge et les Soldats. Daniel-Marie Fontaine.

Au bureau central de l'Union, 82, rue de l'Université, à Paris.

Le Prêtre et les Œuvres Militaires, Abbé L. Farsy. I. Avant le Service. — II. Pendant le Service. — III. Après le Service. Annexes : *Statuts et Règlements pour Œuvres militaires.* Franco, 0 fr. 50, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims.

Cum Superiorum permissu.

Imprimatur : Tornaci 3ª Julii 1909,

V. CANTINEAU,

CAN. CENS. LIB.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES.

INTRODUCTION : But, physionomie, organisation des Retraites militaires 3

1re Partie. — Avant la Retraite.

CH. I. — PRÉPARATION SPIRITUELLE 7
CH. II. — PRÉPARATION MATÉRIELLE 7
§ A. *Plusieurs mois avant la retraite : a*) Recrutement des auxiliaires. *b*) Choix des centres et des locaux. *c*) Ressources 8
§ B. *Quelques semaines avant la retraite : a*) Fixation définitive des dates de retraite. *b*) Convocation des auxiliaires. *c*) Annonces. *d*) Recrutement des retraitants 10
§ C. *Immédiatement avant la retraite :* Préparation *a*) du matériel, *b*) de la chapelle, *c*) du dortoir, *d*) du lavoir, *e*) du réfectoire, *f*) de la salle de récréation. 14

2me Partie. — Pendant la Retraite.

CH. I. — LE RÈGLEMENT OU HORAIRE 17
CH. II. — LE DIRECTEUR ET SES AUXILIAIRES . . . 19
§ A. *Les Prêtres : a*) Avis généraux. *b*) Rôle particulier de chacun d'eux. *c*) Division du travail. 19

PAGES.

§ B. *Les Laïques : a*) Le collaborateur. *b*) L'instructeur 24
Ch. III. La Retraite proprement dite . . . 27
§ A. *L'arrivée : a*) Réception. *b*) Souper. *c*) Allocution d'ouverture. *d*) Dortoir . . . 27
§ B. *Les journées de retraite : a*) Lever. *b*) Avis généraux. *c*) Exercices religieux. *d*) Plan des instructions et conférences. *e*) Observations et conseils. *f*) Avis spéciaux à donner. *g*) Exercices militaires. *h*) Repas. *i*) Récréations. *j*) Clôture de la retraite . . . 29

3me Partie. — Après la Retraite.

Ch. I. — Règlement des comptes 49
Ch. II. — Moyens d'assurer la persévérance des retraitants : 1) Listes. 2) Visites. 3) Correspondance. 50

Appendices.

Rénovation des promesses du Baptême . . . 53
L'Œuvre des Retraites de Départ et de Retour . 55
Denier des Retraites de Départ et de Retour . . 57
Documents divers pour faciliter le travail de préparation : Correspondance avec les Curés, les Conscrits, les Bienfaiteurs, les Communautés religieuses 59
Bibliographie et renseignements 69

Enghien. – Imp. A. Spinet

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

Collection de la Bibliothèque des Exercices

PREMIÈRE SÉRIE [1906]

1. **S. S. Pie X et les Œuvres de retraites.** P. DEBUCHY. 20 pp. *Epuisé.*
2. **La Maison de retraites de Vannes au XVII^e siècle.** H. CHAURAND. 52 pp. . . . . 1 »
3. **De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite.** H. WATRIGANT. 50 pp. . . . . 1 »
4. **Les confréries du T. S. Sacrement et les retraites fermées d'hommes en Belgique.** R. P. DIEUDONNÉ, O. C. 44 pp. . 0.80
5. **De la direction des retraites collectives** (à Bologne, fin du XVII^e siècle). C. ETTORI, S. J., III pp. . . . . *Epuisé.*
6. **Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace.** P. DEBUCHY. 72 pp. . 1.40

DEUXIÈME SÉRIE [1907]

7. **Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola.** M. MESCHLER, S. J. 38 pp. 0.75
8. **Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites?** G. LE BAIL. 38 pp. 0.75
9. **La Méditation fondamentale avant saint Ignace.** (Essai historique et critique.) H. WATRIGANT. 148 pp. . . . 2.50
10. **Saint Alphonse de Liguori et les retraites fermées.** R. P. WALTER, C. SS. R. 51 pp. 1 »
11. **La Retraite de Vannes.** V. HUBY (1678). 50 pp. . . . . 1 »
12. **Bibliographie des récentes publications sur les retraites.** H. WATRIGANT. 43 pp. . 0.80

TROISIÈME SÉRIE [1908]

13-14. **La Vén. Catherine de Francheville, initiatrice des Retraites de femmes,** d'après le P. Pierre Champion, S. J. P. DEBUCHY. 152 pp. 2.50
15. **Breve directorium ad danda utiliter Exercitia spiritualia,** d'après un manuscrit ancien inédit. 24 pp. 0.50
16. **Retraites de sourds-muets.** H. JEANVOINE. 30 pp. . . . 0.60
17. **Ponterotto, maison de retraites pour les hommes à Rome.** MGR R. SCHÜLLER. 55 pp. 1 »
18. **Les corrections manuscrites des Exercices de saint Ignace.** A. BOONE, S. J. 30 pp. 0.60

QUATRIÈME SÉRIE [1909]

19. **Les Exercices spirituels et la Civilisation moderne.** L. TAPARELLI D'AZEGLIO, S. J. 51 pp. . 1 »
20. **Mgr d'Hulst et les Exercices de saint Ignace.** M.-F. GIBERT. 42 pp. 0.80
21. **Une zélatrice des retraites, Maria-Antonia de San José de la Paz.** J.-B. COUDERC. 83 pp. 1.60
22. **Directoire pour servir à l'organisation des Retraites de Départ.** L. FARSY. 75 pp. 1.40
23. **De examine conscientiæ juxta Ecclesiæ Patres, S. Thomam et Fratres Vitæ Communis.** H. W.
24. **Bibliographie des récentes publications sur les retraites.** H. WATRIGANT.

Les numéros marqués **épuisés** *ne sont plus vendus qu'avec la série complète.*

P. LETHIELLEUX, Éditeur, 10, rue Cassette, PARIS (6e).

Collection des Retraites spirituelles

A côté de la *Collection de la Bibliothèque des Exercices*, la Librairie **P. Lethielleux** entreprend de former, sous la direction du P. H. Watrigant, une collection de livres utiles à la pratique de la retraite, soit en particulier, soit en commun. Tandis que les fascicules périodiques de la « Bibliothèque des Exercices » sont réservés aux études et aux documents de moindre longueur, la *Collection des Retraites spirituelles* renferme des ouvrages de plus grande étendue, rééditions de livres rares ou compositions récentes. Quiconque est appelé à diriger des retraites trouvera dans cette collection un choix d'ouvrages à mettre aux mains des retraitants, ou susceptibles de l'aider en son travail d'organisation comme de prédication.

COLLEGE LIBRARY Alma, California

Voici les titres de plusieurs ouvrages actuellement en préparation :

Sancti Ignatii de Loyola Exercitia spiritualia (Reproduction phototypique de l'édition *princeps*, Rome, 1548).

Suarez (Fr.) *De Spiritualibus Exercitiis.*

Cotel (Pierre) S. J. *La conduite des Exercices spirituels de saint Ignace dans leur application aux retraites ordinaires.*

Siniscalchi (Liborio) S. J. *La science du salut.* (Ouvrage traduit pour la première fois en français).

Ceccotti (J.-B.) S. J. *Tractatus super libellum Exercitiorum.* (Manuscrit inédit).

Etc., etc.